

RCRC

Croix-Rouge Croissant-Rouge

NUMÉRO 3 · 2012 www.redcross.int

Les ferries oubliés

Le drame méconnu du *Madjiriha*

Des soins en chemin

Porter secours aux migrants au Mexique

Tempêtes gravées dans les mémoires

Les leçons de l'histoire : le relèvement de Galveston



Humanité S.A.

Faire des bénéfices pour mieux soigner



LE MAGAZINE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comprend trois composantes:

le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les Sociétés nationales.



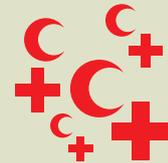
CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, **le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Il touche chaque année, à travers ses 187 Sociétés nationales, 150 millions de personnes. Ensemble, nous œuvrons avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. La FICR agit de façon impartiale, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de croyances religieuses, de classe ou d'opinion politique. Guidée par la Stratégie 2020 – son plan d'action collectif pour relever les grands défis de la décennie en matière d'aide humanitaire et de développement –, la FICR est déterminée à «sauver des vies et changer les mentalités».



Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 188 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

est guidé par sept Principes fondamentaux :

humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Toutes les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge poursuivent le même objectif :
aider ceux qui souffrent, sans discrimination aucune, et contribuer ainsi à la paix dans le monde.

Les donateurs souhaitent la transparence

LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE fait très largement sentir ses effets. Mécanismes comme gouvernements doivent se serrer la ceinture. Après une décennie de croissance des budgets d'assistance, certains donateurs réduisent aujourd'hui leurs contributions.

L'année dernière, fait sans précédent, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme — l'une des sources de financement les plus importantes pour les programmes médicaux dans les pays en développement — a annoncé qu'en raison du manque de fonds, il n'était plus en mesure d'étudier de nouvelles demandes de subvention. Les dirigeants politiques n'avaient pas respecté leurs engagements, revenant sur leurs promesses. Des milliers de personnes vivant dans des pays à faible et moyen revenu se virent privées de traitements vitaux.

La crise du Fonds mondial a fort heureusement été surmontée, mais le signal d'alarme a retenti pour tous les programmes d'assistance.

Médecins sans Frontières (MSF) continuera à presser les gouvernements de respecter leurs obligations, de remplir leurs engagements et de financer les programmes d'aide humanitaire. L'action humanitaire, cependant, est une responsabilité partagée. Les puissances économiques émergentes ont les moyens de fournir une assistance accrue, et les gouvernements qui reçoivent de l'aide doivent eux aussi renforcer et assumer leurs responsabilités.

La priorité aux besoins ou aux ressources ?

Les dons des particuliers, eux aussi, sont orientés à la baisse. MSF l'a constaté en 2009, avec un effritement de 3 % des contributions de donateurs privés. Cette année encore, le déclin est notable dans certains pays tels que la Grèce, l'Italie et l'Espagne.

Les donateurs individuels réagissent plus volontiers à des situations d'urgence précises. MSF a vu les dons privés augmenter fortement après le séisme de 2010 en Haïti et après la crise de la malnutrition en Somalie en 2011. Dans un climat d'incertitude pour les dons privés, alors que les responsables de la collecte de fonds cherchent des moyens

de maintenir les niveaux de financement, le contraste n'a jamais été aussi marqué, dans la collecte de fonds, entre les méthodes basées sur les besoins et les méthodes basées sur le financement. Lorsqu'un appel est lancé pour une situation d'urgence particulière, faut-il accepter uniquement les dons pour les activités liées à cette situation, ou aussi pour des activités de portée plus large ?

MSF dépend fortement de dons privés. En 2011, près de 90 % de nos recettes venaient de donateurs privés. Cet appui, qui provient de plus de 4,5 millions de personnes, est avant tout un hommage rendu au personnel de MSF sur le terrain, dont chacun sait que le travail inlassable permet, dans le monde

La transparence renforce le contrôle public et l'exercice de la responsabilité. Mieux encore : elle encourage l'engagement, suscite la confiance et favorise la compréhension.

entier, de sauver des vies et de rétablir la santé. Ceci dit, notre dépendance à l'égard des fonds privés est aussi un choix délibéré, qui renforce MSF en tant que mouvement humanitaire plus que ne pourrait le faire un financement par des institutions publiques. Chaque don émanant d'un particulier est une expression de solidarité et contribue à préserver l'indépendance et l'impartialité de notre action.

Dans ce contexte, soutenir le financement privé est pour MSF une nécessité absolue. Nous avons choisi la voie du financement axé sur les besoins. Nous donnons la préférence au financement sans affectation précise, qui nous permet d'agir en toute indépendance, d'utiliser l'argent là où il est le plus nécessaire, et de réagir aux urgences sans délai. Lorsque



Photo : Médecins sans Frontières

nous acceptons des dons pour des situations d'urgence précises, nous faisons notre possible pour accepter des sommes correspondant au montant estimé de nos besoins, qui sont limités à des activités pour lesquelles nous sommes compétents et où nous pouvons fournir l'assistance la plus efficace.

Après le tsunami de 2004 en Asie du Sud, nous avons reçu davantage de fonds que n'en nécessitaient nos programmes dans la région. Nous avons alors cessé d'accepter les contributions destinées à cette intervention, et demandé aux personnes qui avaient déjà fait des dons à cette fin si elles nous autorisaient à utiliser ces ressources pour d'autres activités. La grande majorité d'entre elles ont donné leur accord.

Convaincre les donateurs

Surmonter les obstacles en matière de financement est peut-être moins une question de tactique et de marché que de convaincre les donateurs que leur argent sera dépensé de manière efficace.

La plupart des donateurs souhaitent savoir comment est utilisé leur argent; pourtant, sortir du cadre de messages simples sur la crise et l'urgence est malaisé. Évoquer les choix délicats qu'exige l'action humanitaire ne peut que susciter des questions et un contrôle encore plus strict. MSF, cependant, s'efforce d'être plus transparent. Et là où nous y sommes parvenus, nous avons constaté que la grande majorité de nos donateurs appréciait notre ouverture.

La transparence renforce le contrôle public et l'exercice de la responsabilité. Mieux encore : elle encourage l'engagement, suscite la confiance et favorise la compréhension.

Préserver le financement exige plus que des appels de fonds. Il nous faut poser les bases d'un dialogue ouvert sur la raison d'être de l'assistance humanitaire et sur ce qu'elle peut — ou ne peut pas — réaliser.

Unni Karunakara

Président international de Médecins sans Frontières

Appels de fonds pour le Mali

Alors que la population du nord du Mali continue à subir les effets du conflit armé et de la crise alimentaire, le CICR a sollicité ses donateurs à hauteur de 28 millions de dollars É.-U., faisant de l'opération dans ce pays la quatrième en termes de budget pour l'institution.

«Dans le nord du Mali, la situation humanitaire est de plus en plus alarmante», constate Yasmine Praz Dessimoz, chef des opérations du CICR pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Avec la Croix-Rouge malienne, le CICR a déjà fourni des vivres à 160 000 personnes. Les fonds supplémentaires permettront au CICR de toucher 500 000 personnes et de continuer à soutenir un hôpital dans la ville de Gao ainsi que d'autres centres de santé dans le nord du pays.

La FICR a elle aussi lancé un appel d'un montant de 2,7 millions de dollars, en nature ou en autres services, aux fins de la sécurité alimentaire pour aider la Croix-Rouge malienne et soutenir plus de 142 000 personnes. La FICR a déjà prélevé 278 000 dollars de son Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes afin de lancer des interventions au Mali.

Un séisme frappe une région isolée en Chine

Des équipes de secours de la Croix-Rouge chinoise se sont frayé un chemin sur un terrain accidenté et des routes de montagne escarpées pour porter assistance aux survivants d'une série de secousses sismiques qui ont frappé en septembre une zone isolée de la province de Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine.

Franchir ces montagnes est difficile même en temps normal; les chutes de pierres et les glissements de terrain causés par les secousses ont exacerbé

les difficultés logistiques. Les séismes (dont le plus violent a atteint une magnitude de 5,7) ont fait plus de 80 morts et quelque 800 blessés dans l'une des régions les plus pauvres du pays. Quelque 200 000 habitants ont été évacués.

Des milliers de couvertures et de vestes chaudes, ainsi que des centaines de tentes, ont été distribuées dans les zones les plus gravement touchées, à plus de six heures de route de la capitale de la province, Kunming. Une équipe d'intervention d'urgence de la Croix-Rouge de Yunnan a été déployée pour installer des latrines dans l'un des principaux camps pour personnes déplacées.

Le CICR plaide pour une protection accrue en Syrie

Peter Maurer, le président du CICR, a effectué début septembre une visite de trois jours en Syrie, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Bachar al-Assad et plusieurs ministres. Il a exhorté toutes les parties au conflit à respecter le droit humanitaire relatif au traitement des détenus et appelé à renforcer la protection ainsi que les possibilités d'accès des humanitaires.

Il a aussi visité des zones touchées par les combats pour se rendre compte par lui-même de la manière dont les civils font face. «J'ai été choqué par le nombre considérable d'infrastructures et d'habitations détruites dans plusieurs secteurs, a-t-il déclaré, et j'ai été très ému par les histoires d'enfants désemparés qui ont perdu leurs parents dans les combats.»

Peter Maurer s'est aussi rendu dans plusieurs postes médicaux. «Les personnels de santé sont confrontés à d'énormes difficultés dans l'accomplissement de leurs tâches. Bon nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui pourraient être sauvés meurent chaque jour faute d'accès aux soins de santé», a-t-il ajouté.

Déplacés par milliers à Manille

Mi-septembre, près d'un mois après que la mousson eut inondé Manille et les provinces voisines, des milliers de personnes résidant dans les zones de faible altitude autour de la capitale des Philippines étaient toujours empêchées de regagner leur foyer. Contrairement au Grand Manille, où les eaux se sont retirées et où les



Photo : REUTERS/Akhitar Soomro, avec l'autorisation de www.aljazeera.com

Des volontaires du Croissant-Rouge du Pakistan (CRP) allument des bougies lors d'une veille à la mémoire des victimes d'un incendie dans une fabrique de vêtements à Karachi en septembre. Une unité de secours d'urgence du CRP, parmi les premières sur les lieux, a donné les premiers secours et transféré les survivants vers les hôpitaux locaux. Le feu a dévasté des usines dans deux villes du pays, faisant au moins 314 morts et suscitant des interrogations sur la sécurité industrielle dans ce pays d'Asie du Sud.

habitants ont entrepris de reconstruire leur vie, les provinces de Laguna et de Rizal restent inondées.

Reilyn Sembrano a 25 ans; elle vit avec sa famille dans un camp de fortune. Le benjamin de ses trois enfants a des éruptions cutanées causées par les moustiques et par l'eau insalubre. «Le voir si jeune dans cette situation me fend le cœur», confie-t-elle.

Comment dire «La tête me tourne» en 51 langues

Alors que plus de 2 millions de personnes du monde entier arrivaient à Londres pour les Jeux olympiques et paralympiques, les volontaires et les employés de la Croix-Rouge britannique ont organisé des stages de formation aux premiers secours pour les habitants des quartiers où se déroulaient les compétitions et collaboré avec les services d'urgence pour dispenser des premiers secours

sur les lieux des compétitions et dans les sites des transports publics à proximité.

Outre les trousseaux de premiers secours, les équipes disposaient aussi de manuels contenant 62 questions et phrases relatives aux premiers secours et aux urgences, traduites en 51 langues.

Pendant les compétitions, les équipes ont secouru des dizaines de personnes, victimes de déshydratation ou d'insolation. Des volontaires de la Croix-Rouge comme Dane Smith et Darren Oldham chevauchaient des bicyclettes équipées comme des ambulances miniatures, dotées d'oxygène, de défibrillateurs et de matériel pour soigner blessures et elongations.

«On n'est peut-être pas aussi rapides que [les coureurs cyclistes] Mark Cavendish et Bradley Wiggins», explique Dane Smith, mais nous savons fendre la foule pour porter secours quand c'est nécessaire.»

Indice humanitaire

51 : Pourcentage des recettes des Sociétés nationales, hors aide d'urgence, provenant de services payants (banques du sang, formation aux premiers secours) et d'entreprises (hôpitaux, magasins de détail, etc.).*

98 : Pourcentage de «collines», ou de communautés au Burundi qui comptent des groupes de volontaires de la Croix-Rouge du Burundi, forts de 50 à 500 volontaires**. Voir page 10.

2850 : Nombre de «collines» au Burundi.**

6000 : Nombre de morts dans la pire catastrophe ayant jamais frappé les

États-Unis, la Grande tempête de 1900, à Galveston (Texas). Voir page 22.

40 000 : Nombre de migrants d'Amérique centrale qui auraient été renvoyés dans leur pays par les autorités mexicaines l'année dernière***.

70 000 000 : Nombre de migrants forcés dans le monde selon le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2012* de la FICR.

8 000 000 000 : Coût estimé (en dollars É.-U.) de toutes les formes de migration forcée pour l'économie mondiale.

* FICR ** Croix-Rouge du Burundi *** CICR

Échos

«Qui eût cru que trois chèvres contribueraient à souder ainsi une communauté marquée par un sombre passé de divisions et par le fléau de la pauvreté ?»

Habonimana Floride, volontaire, au sujet des programmes d'activités génératrices de revenus soutenus par la Croix-Rouge du Burundi

Sommaire

NUMÉRO 3 · 2012 · www.redcross.int

- **En couverture** 4
Humanité S.A.
Les besoins humanitaires croissent, tandis que les budgets d'assistance sont à la baisse, surtout pour financer les frais de fonctionnement : que peuvent faire les organisations humanitaires ? L'une des solutions consiste à entreprendre une activité commerciale. Cet article se penche sur le service d'ambulance E-Plus de la Croix-Rouge du Kenya et sur sa chaîne d'hôtels en plein essor. Quels sont les risques et les atouts du recours à l'entreprise privée pour financer l'aide humanitaire ?
- **Volontariat** 10
Investir dans l'humanité
Comment la Croix-Rouge du Burundi recourt au volontariat pour aider des communautés à s'extraire de la pauvreté, de la dépendance vis-à-vis de l'assistance et de l'insécurité alimentaire.
- **Droit humanitaire et entreprises** 12
En zone grise
Des entreprises privées qui proposent des services militaires ou de sécurité pendant les conflits : l'idée est aussi ancienne que la guerre elle-même. De nos jours, la croissance rapide et les transformations de ce secteur lucratif soulèvent des interrogations cruciales pour la mise en œuvre des droits de l'homme et du droit humanitaire.
- **Focus** 16
Faire face à l'épreuve
De la Colombie au Yémen, le Mouvement est à l'œuvre au sein des communautés locales pour aider les habitants à gagner en force, en santé, en productivité et en capacités de résistance aux difficultés.
- **Assistance** 18
Espèces en mains
Une question posée à Sarah Bailey, agente humanitaire, un jour de 2005, illustre l'avancée, en quelques années à peine, de la réflexion touchant l'assistance sous forme d'argent liquide.
- **Migration** 20
Des soins en chemin
Le CICR et la Croix-Rouge mexicaine coopèrent pour dispenser des soins médicaux aux migrants d'Amérique centrale en route pour le nord. Un exemple de la manière dont le Mouvement tend une main secourable aux migrants là où ils sont le plus vulnérables.
- **Catastrophes naturelles** 22
La mémoire des tempêtes
C'est à Galveston, au Texas, que s'est produite la catastrophe naturelle la plus meurtrière de toute l'histoire des États-Unis : l'ouragan de 1900, qui fit plus de 6000 morts. Aujourd'hui, cette cité bâtie sur une île est toujours balayée par les ouragans. Après le passage de Katrina et de Ike, la reconstruction urgente de la ville a-t-elle été négligée ?
- **Catastrophes silencieuses** 26
Des naufrages oubliés
Lorsque le paquebot italien *Costa Concordia* a chaviré au large des côtes italiennes en janvier 2012, faisant plus de 30 victimes, les médias du monde entier s'en sont fait l'écho. Dans d'autres régions du monde, les catastrophes maritimes font bien plus de morts, mais sont rarement évoquées. Voici le récit de l'une de ces tragédies : celle du *Madjiriha*.
- **Supports d'information** 29

Veillez adresser vos articles, demandes de renseignements et toute correspondance à :

Croix-Rouge, Croissant-Rouge
Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse.
Courrier électronique : rcr@ifrc.org n° ISBN 1019-9349

Rédacteur en chef
Malcolm Lucard

Secrétaire de rédaction
Paul Lemerise

Édition française
Dominique Leveillé

Maquette
Baseline Arts Ltd., Oxford (Royaume-Uni)

Mise en pages
New Internationalist, Oxford (Royaume-Uni)

Impression
Sur papier exempt de chlore par IRL Plus SA, Lausanne (Suisse)

Comité de rédaction
CICR
Dorothea Krimitsas
Sophie Orr
Florian Westphal

FICR
Andy Channelle
Susie Chippendale
Pierre Kremer

Nous remercions chaleureusement les chercheurs et le personnel d'appui du CICR, de la FICR et des Sociétés nationales pour leur concours.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge paraît trois fois par an, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Il est tiré à plus de 80 000 exemplaires et diffusé dans 188 pays.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les articles non sollicités sont les bienvenus, mais ne seront pas renvoyés.

La rédaction se réserve le droit de récrire tous les articles. Les articles et les photographies non soumis au droit d'auteur peuvent être reproduits sans autorisation préalable; prière de citer *Croix-Rouge, Croissant-Rouge*.

Les cartes publiées dans ce magazine ont une valeur strictement informative et sont dénuées de toute signification politique.

Couverture : Mable Nakweya, ambulancière-secouriste de Emergency Plus Medical Services, entreprise d'ambulances indépendante appartenant à la Croix-Rouge du Kenya, place une jeune fille qui s'est cassé le bras sur une civière pour l'emmener à l'hôpital.

Photo : Claire Doole/FICR, traitement : Ian Nixon/New Internationalist.

Photos sur cette page, de haut en bas : Claire Doole/FICR; Nancy Okwengu/FICR; REUTERS/Ceenwan Aziz, avec l'autorisation de www.alertnet.org; REUTERS/Daniel LeClair, avec l'autorisation de www.alertnet.org; Croissant-Rouge comorien.



4. Humanité S.A.



10. Investir dans l'humanité



12. En zone grise



20. Des soins en chemin



26. Des naufrages oubliés

Catastrophes, violence, déplacements : les organisations d'assistance travaillent à l'extrême limite de leurs capacités. Les fonds, eux, sont limités. Que peut faire un agent humanitaire ? Pourquoi ne pas créer une entreprise ?

Humanité

DANS LES EMBOUTEILLAGES de Nairobi, sous le ciel menaçant de cet après-midi, l'ambulance slalome entre les véhicules et emprunte parfois la voie opposée, en klaxonnant pour alerter les voitures arrivant en sens inverse. Il n'y a pas de temps à perdre : l'équipe a répondu à un appel urgent d'une école où une fillette de 8 ans s'est cassé le bras sur le terrain de jeu.

Une fois sur place, l'auxiliaire médicale Mable Nakweya prend la fillette dans ses bras et l'allonge doucement sur le brancard dans l'ambulance. C'est l'un des nombreux appels que Mable Nakweya et son collègue Jamal Abdi reçoivent chaque jour chez Emergency Plus (E-Plus) Medical Services, une société d'ambulances indépendante, qui appartient à la Croix-Rouge du Kenya.

Il s'agit d'une entreprise à but lucratif, mais à mission humanitaire. Dans un pays où l'accès aux soins de santé est limité, c'est un moyen de fournir une source de revenu locale et durable tout en tirant parti de la compétence et de la réputation de la Société nationale en tant que prestataire de premiers secours et d'assistance médicale de premier plan. Dans ce cas, les gens s'abonnent au service comme s'ils achetaient une police d'assurance.

«Nous ne refusons jamais notre aide à qui que ce soit. Notre tâche, en définitive, c'est de sauver des vies.»

Mable Nakweya,
ambulancière-secouriste de
E-Plus Medical Services

À vous de jouer

Que pensez-vous des risques et des avantages d'entreprises commerciales gérées ou détenues par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ? Envoyez vos commentaires à : rcrc@ifrc.org



«Nous travaillons par équipes de deux, explique Jamal Abdi. Sur place, l'un d'entre nous s'occupe du patient pendant que l'autre vérifie l'aspect financier.»

Aujourd'hui, dans l'école où la petite Nyakio s'est cassé le bras, inutile de se préoccuper des finances : l'école est membre du réseau d'assurance. Parfois, cependant, les ambulanciers-secouristes doivent évaluer sur place si un patient peut payer ou verser une contribution aux frais de traitement et de transport.

Cette évaluation n'a toutefois pas d'effet sur les soins; il arrive souvent qu'aucun paiement ne soit exigé, ou que le patient verse une contribution une fois qu'il est rétabli.

Mable Nakweya et Jamal Abdi insistent sur le fait que la considération prioritaire est toujours l'état de santé du patient, et que les arrangements financiers ne signifient nullement qu'ils évitent les quartiers pauvres ou les personnes les plus vulnérables en temps de catastrophe.

Effectivement, les équipes d'E-Plus se trouvent souvent aux côtés de volontaires en tant que secouristes, que ce soit lors d'accidents de la route dans le centre de Nairobi ou après des violences entre communautés dans les provinces rurales. Elles travaillent aussi parmi les réfugiés autour comme à l'intérieur des camps de Dadaab, où deux ambulances sont stationnées en permanence.



Ces véhicules ont joué un rôle clé pour sauver des vies après une attaque lancée contre une église à Garissa en juillet 2012 et pendant les affrontements récents dans la région du fleuve Tana.

«Nous ne refusons jamais notre aide à qui que ce soit, souligne Nakweya. Notre tâche, en définitive, c'est de sauver des vies.»

La voie d'un financement durable

Pour bien des membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'image de secouristes vérifiant un compte en banque en même temps qu'ils contrôlent des signes vitaux est en contradiction totale avec la mission humanitaire consistant à porter assistance sans conditions aux personnes les plus vulnérables.

Or, il faut souligner qu'au Kenya, les ambulances d'E-Plus offrent un service qui n'existerait pas sans elles. Il n'existe pas de service public d'ambulances, et rares sont les services privés. En outre, les polices d'assurance santé ne sont pas couramment utilisées; de ce fait, les services fournis sont souvent payants.

Dans le cas d'E-Plus, chaque membre paie 2500 shillings kenyans (30 dollars É.-U.) par an pour faire partie

Le service d'ambulances E-Plus de la Croix-Rouge du Kenya a été mis sur pied pour procurer des recettes aux opérations de la Société nationale tout en fournissant des services médicaux d'urgence indispensables. Ici, le personnel paramédical assiste les victimes d'un accident de la circulation à Nairobi.

Photo : Croix-Rouge du Kenya

du système. Selon un rapport qui date de mai 2011, on comptait alors quelque 7800 membres, et le chiffre est à la hausse. E-Plus souhaite offrir 80 % de ses services à des membres payants, et 20 % gratuitement à des personnes incapables de payer.

Avec ses 29 ambulances dotées d'un équipement perfectionné pouvant sauver des vies, et son personnel paramédical hautement qualifié, E-Plus est le premier fournisseur de services ambulanciers du Kenya. Pourtant, après deux ans de fonctionnement, il ne dégage toujours pas de bénéfices.

Le directeur de l'entreprise, Yusuf Nyakinda, reste confiant : étant donné le manque de services publics et d'autres prestataires privés, E-Plus dispose d'un potentiel commercial considérable. Avec le temps, l'entreprise devrait réaliser des bénéfices, l'idée étant qu'une partie des profits apportera alors une certaine stabilité financière au budget de fonctionnement de la Croix-Rouge du Kenya.

Les principales sources de financement de la Croix-Rouge du Kenya sont des donateurs locaux et internationaux ainsi que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participantes. Avec la situation économique actuelle et la concurrence ac-



crue des organisations non gouvernementales (ONG), les contributions sont à la baisse.

Parallèlement, la Société nationale et ses volontaires doivent affronter une série de problèmes chroniques et d'urgences complexes, dans lesquels les personnes vulnérables et les projets d'assistance dépendent du financement externe apporté par des donateurs internationaux.

Le moment est venu

La Croix-Rouge du Kenya est connue pour ses innovations visant à changer ce schéma; elle s'est lancée dans une série d'activités destinées à dégager des bénéfices et à garantir la sécurité alimentaire, qui utilisent le financement des donateurs comme fonds d'amorçage pour lancer des entreprises agricoles locales plutôt que de se contenter d'acheminer une aide alimentaire ou de soutenir une réponse d'urgence à court terme (voir *Croix-Rouge Croissant-Rouge* n° 2/2012).

Le moment est sans doute venu pour ce type de démarche. Certains secteurs de l'économie kenyane se développent rapidement; le secteur des techniques de pointe est en plein essor et ouvre de nouvelles perspectives à la population pour faire des affaires, partager des idées et réagir aux situations d'urgence. Au Kenya, 70 % environ de la population adulte utilise le téléphone portable pour ses opérations bancaires, pour payer ses factures et pour emprunter de l'argent liquide, un phénomène qui, selon de nombreux économistes, favorise les investissements et l'épargne locaux, tout en offrant un moyen sûr et rapide de verser des contributions humanitaires.

À cet égard, l'appel «le Kenya pour les Kenyans», lancé par la Société nationale, en est une parfaite illustration : il a permis de lever 10 millions de dollars É.-U. en cinq semaines au plus fort de la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique. Les dons venaient de personnes privées et du secteur des entreprises, et ils provenaient essentiellement de comptes en banque individuels, par téléphone portable.

Le secrétaire général de la Société nationale, Abbas Gullet, s'empresse de préciser qu'il s'agissait là d'un

Les entreprises des Sociétés nationales dans le monde entier sont ou ne peuvent plus diversifiées. La Croix-Rouge thaïlandaise, par exemple, élève des serpents afin de produire des antidotes pour les personnes mordues par des serpents venimeux. L'élevage de serpents est aussi une attraction pittoresque pour les touristes. Vous en saurez plus sur l'élevage de serpents de la Croix-Rouge thaïlandaise et sur d'autres projets de Sociétés nationales en consultant notre site à l'adresse www.redcross.int. Photo : Croix-Rouge thaïlandaise

«Nous visons la durabilité, mais notre objectif immédiat est de couvrir nos frais de fonctionnement de base, que les donateurs sont réticents à financer. C'est pourquoi nous investissons des sommes importantes dans des entreprises commerciales.»

Abbas Gullet, secrétaire général de la Croix-Rouge du Kenya

événement particulier, dû à l'urgence extrême de la situation; cependant, cette réaction montre l'intérêt et la capacité croissantes du Kenya de trouver des donateurs et des solutions locaux.

«Nous visons la durabilité, mais notre objectif immédiat est de couvrir nos frais de fonctionnement de base, que les donateurs sont réticents à financer, explique-t-il. C'est pourquoi nous investissons des sommes importantes dans des entreprises commerciales, afin de dégager des bénéfices suffisants pour couvrir nos frais de fonctionnement.»

La liberté d'entreprendre

L'enjeu est également la liberté, car ce type de revenu n'est pas soumis à des restrictions. Les donateurs exigent souvent que leurs fonds financent des projets précis, et ils fixent fréquemment un plafond au pourcentage de leurs dons qui peuvent servir à financer des frais administratifs de base. Pour les organisations humanitaires, toute la difficulté consiste à éviter d'être submergées ou de devenir de simples exécutantes de la volonté de leurs donateurs.

Des entreprises comme E-Plus pourraient-elles apporter une réponse au problème ? Si oui, qu'est-ce que cela signifie pour la mission humanitaire ? La nécessité de dégager des bénéfices va-t-elle à l'encontre de l'impératif humanitaire d'aider les personnes les plus vulnérables ? Si oui, est-ce pire que la dépendance excessive à l'égard de donateurs ou de gouvernements qui peuvent aussi nourrir des visées autres qu'humanitaires ? Ce sont là quelques-unes des questions que doivent affronter les Sociétés nationales qui cherchent à diversifier leurs sources de revenus dans un contexte économique particulièrement difficile.

Ces interrogations ne sont pas nouvelles pour les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Voici des décennies que des opérations lucratives — allant de petites boutiques de vente au détail à des contrats nationaux de grande ampleur avec le gouvernement, voire à des usines de fabrication — font partie du paysage humanitaire.

Ainsi, la Société du Croissant-Rouge turc produit et vend de l'eau en bouteilles depuis 1926, lorsque le fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal Atatürk, offrit à la Société nationale une usine d'eau en bouteille, à la condition que les recettes soient utilisées à des activités d'aide humanitaire. La chaîne de production de l'usine produit aujourd'hui jusqu'à 160 000 bouteilles par heure et la gamme de produits comprend non seulement de l'eau minérale, mais aussi de l'eau aromatisée ou mélangée à du jus de fruits naturel.

De fait, les Sociétés nationales mènent des activités commerciales aussi diverses que pittoresques. Une usine gérée par la Croix-Rouge thaïlandaise élève des serpents pour produire et commercialiser des traitements antivenimeux; un bar de la Société de la Croix-Rouge de Belize, situé à côté de l'hôpital central

de la capitale, propose le petit déjeuner et le déjeuner; une boutique luxueuse de vêtements d'époque appartenant à la Croix-Rouge suédoise attire une clientèle branchée qui apprécie la mode d'hier.

Il arrive même qu'une seule et même Société nationale soit présente sur plus d'un marché : Redmo Holdings, la branche commerciale de la Croix-Rouge de Sri Lanka, est une grande entreprise de construction qui loue des engins de machinerie lourde, propose des systèmes de filtrage de l'eau, mais offre aussi des services de voyage et de tourisme, sans oublier des polices d'assurance. Elle gère même des stations-service.

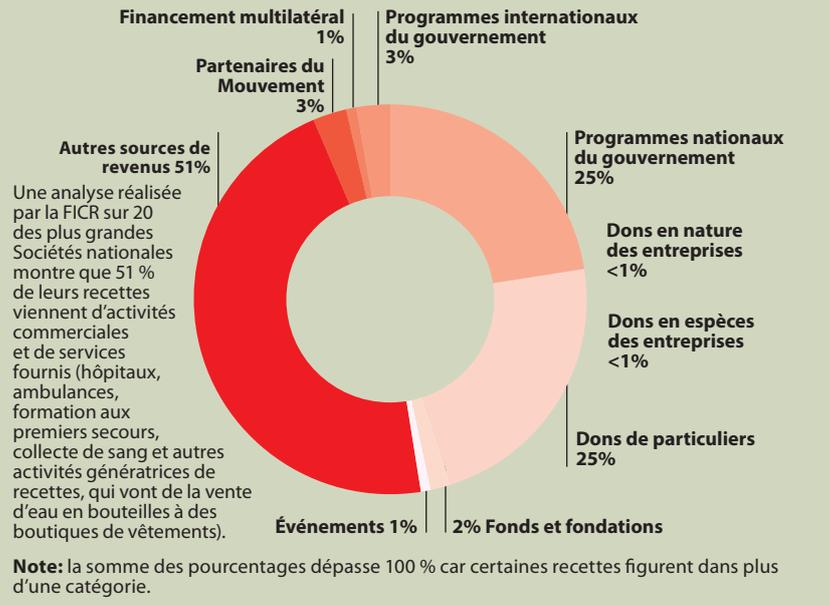
Nombreuses sont les entreprises de ce genre qui n'ont aucun lien direct, ou bien peu, avec la mission humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, si ce n'est d'offrir à la population des biens et des services abordables et de recueillir des fonds pour la Société nationale. D'autres sont plus directement associées à la mission humanitaire, par exemple des cours de natation ou de premiers secours, des services de collecte de sang ou encore des accords avec le gouvernement pour administrer des hôpitaux, des services d'ambulance ou des soins de santé à domicile.

Ensemble, ces services payants ou ces entreprises constituent globalement la source de recettes la plus importante des Sociétés nationales (opérations d'urgence mises à part) : selon la stratégie de mobilisation des ressources à l'échelle de la Fédération (2011), ils s'élèvent à 51 % des recettes (voir graphique ci-contre).

«Certaines de ces entreprises recueillent des fonds importants pour la Société nationale, affirme Andrew Rizk, directeur des finances de la FICR. D'autres sont subventionnées par la Société nationale, mais comme elles sont liées à leur mission — dans le cas, par exemple, de services de sang payants —, on considère que l'investissement est justifié.»

Dans certains cas, le revenu ne représente pas un pourcentage important du total des recettes, mais il offre une marge de manœuvre financière. «Plus les sources

Sources de financement des Sociétés nationales (hors situations d'urgence)



Les ambulanciers-secouristes d'E-Plus interviennent dans tous les types de situation d'urgence, des catastrophes naturelles jusqu'aux incendies urbains, aux violences intercommunautaires et aux blessures légères de la vie quotidienne. Ici, une jeune fille qui s'est cassé le bras dans une école membre du système des ambulances E-Plus est emmenée à l'hôpital. Photo : Claire Doole/FICR

de recettes sont nombreuses et plus la perte de l'une d'entre elles est facile à compenser», relève Andrew Rizk.

La FICR a soutenu ces opérations de diverses manières au fil des ans. Ainsi, les ambulances qu'utilisent la Croix-Rouge du Kenya et certaines autres Sociétés nationales sont louées à la FICR dans le cadre d'un accord avec le fabricant Toyota. Équipées d'appareillage médical à Dubaï, les ambulances sont ensuite louées aux Sociétés nationales pour des périodes de cinq ans.

Cet arrangement a aidé la Croix-Rouge du Kenya à réduire les frais de démarrage initial. Nombreuses sont les Sociétés nationales qui ont pu lancer des projets importants grâce à des dons de terrains, de bâtiments ou de services, qui ont réduit les sommes à récolter ou à emprunter.

Afin de mieux comprendre le potentiel et les risques liés à ces entreprises, la FICR a chargé la société mondiale d'audit KPMG de réaliser une étude sur les activités commerciales et contractuelles de Sociétés nationales dans 20 à 25 pays. L'objectif de cette étude, que KPMG réalisera à titre gracieux, est de diffuser des informations qui pourraient aider les Sociétés nationales à prendre des décisions fondées, à éviter les pièges, à partager les innovations et à réduire au minimum les risques liés à la gestion d'une entreprise. L'étude devrait éclairer cet aspect important, mais souvent mal compris, du financement des Sociétés nationales.

La gestion du risque est un aspect crucial pour toute entreprise. Lorsqu'il s'agit de services fournis au gouvernement, une partie de la responsabilité financière et juridique est parfois assumée par l'État, mais cela ne signifie pas que la Société nationale soit totalement à l'abri. Dans des entreprises strictement privées, il arrive que les Sociétés nationales créent des sociétés à responsabilité limitée ou en participation qui les protègent des risques financiers et juridiques. On pourrait





donc considérer que ces entreprises ne sont pas plus risquées que le placement des fonds de la Société nationale dans un portefeuille à haut rendement.

Un risque gérable ?

Le risque principal est sans doute celui qui concerne la réputation. Comme un grand nombre de ces entreprises commerciales portent la marque de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, les problèmes éventuels touchant l'entreprise pourraient entacher la réputation non seulement de la Société nationale concernée, mais aussi d'un emblème humanitaire mondial.

Lorsque la FICR a annoncé son intention d'ouvrir un hôtel et un centre de conférences sur une partie des terrains qu'elle avait acquis à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, après le séisme de janvier 2010, un débat très animé s'est engagé sur la question de savoir si une organisation humanitaire associée avec les premiers secours, la fourniture d'abris et de vivres devait s'engager dans le domaine de l'hôtellerie.

L'idée était que l'hôtel dégagerait un revenu pour les opérations de la Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne tout en lui fournissant de nouveaux locaux, puisque son siège ainsi que bon nombre de ses bâtiments avaient été détruits par le séisme.

Or, selon Daniel Borochoff, président de Charity Watch — un groupe qui évalue les organisations à but non lucratif —, le plan est sujet à controverse car il soulève la question de savoir si des terrains achetés grâce à des fonds destinés aux secours après une catastrophe, peuvent être utilisés pour une entreprise commerciale qui répond aux besoins des ONG et des touristes, dans une ville où des milliers de personnes vivent encore sous des tentes de fortune.

C'est bien pourquoi la communication sur ces projets est essentielle, explique Danya Brown, de CDA Collaborative Learning Projects, organisme à but non lucratif basé aux États-Unis qui mène des activités de recherche et de conseil visant à améliorer les interventions humanitaires. Selon une enquête réalisée par son association, portant sur 600 bénéficiaires d'assistance dans

Les boutiques de vente d'habits sont un procédé éprouvé permettant à de nombreuses Sociétés nationales de récolter des fonds. Cette boutique très tendance et particulièrement rentable de la Croix-Rouge suédoise, avec ses habits d'époque, plaît beaucoup aux jeunes habitants de Stockholm.

Photo : Peters Bilder/Croix-Rouge suédoise

«Nous sommes jugés à l'aune de critères commerciaux, ce qui ne va pas de soi, car nous sommes accoutumés à recevoir des dons et non à dégager des bénéfices.»

Walter Cotte, directeur exécutif de la Croix-Rouge colombienne

20 pays, la majorité des gens sont très méfiants à l'égard des organismes d'assistance et de la manière dont ils utilisent l'argent. Il est crucial, explique-t-elle, que les organisations écoutent les utilisateurs et les donateurs et expliquent comment l'argent est dépensé dans leur intérêt.

De la même manière, une étude indépendante réalisée par Global Humanitarian Assistance sur les flux de ressources de la Croix-Rouge du Kenya a conclu que des projets lucratifs à grande visibilité comme des hôtels pourraient donner l'impression que la Société nationale est riche, et de ce fait n'a pas besoin d'aide, ce qui pourrait réfréner la volonté de certaines personnes d'apporter des contributions, d'ordre financier, matériel ou sous forme de travail bénévole.

Il n'empêche qu'il y a de nombreux précédents de Sociétés nationales administrant des hôtels sans que cela nuise à leur image ou à leur réputation. La Société du Croissant-Rouge palestinien gère un hôtel près de Ramallah, en Cisjordanie, depuis de nombreuses années, et la Croix-Rouge chinoise possède un hôtel d'affaires trois étoiles à Pékin.

D'autres ont renoncé aux hôtels et aux centres de conférence; ainsi, la Croix-Rouge suédoise a fermé en 2010 son centre de congrès, qui n'avait jamais réussi à dégager des bénéfices ni à surnager sur un marché très concurrentiel. «Nous ne faisons qu'accumuler les déficits», explique Tord Pettersson, conseiller principal pour le développement des activités commerciales au sein de la Société nationale. «Beaucoup étaient d'avis que nous ne devrions pas gérer une entreprise dans un domaine que nous ne connaissions pas assez bien.»

«Open for business»

Étant donné les risques que présente le secteur des conférences et de l'hôtellerie, on ne s'étonnera pas que les magasins de vente au détail, et surtout de vêtements d'occasion, soient considérés par les Sociétés nationales comme une option rentable et peu risquée. Bien qu'ils ne soient pas strictement conformes à la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ils offrent des biens peu onéreux à des personnes à faible niveau de revenu, et les bénéfices servent une bonne cause.

«Nous ne nous voyons pas administrer des hôtels et des centres de congrès sur le marché britannique», explique Rebecca Mauger, responsable des dons de grande valeur et des événements à la Croix-Rouge britannique. «En revanche, les boutiques de détail sont parfaites pour nous.»

Les revenus des 60 magasins d'articles d'occasion de la Croix-Rouge britannique dans tout le pays ont dépassé 26 millions de livres sterling en 2011, pour des bénéfices de 5,6 millions. «C'est une marge honorable par comparaison avec des vendeurs commerciaux», ajoute-t-elle.

Si les magasins de vente au détail ne représentent que 12 % des fonds collectés par la Croix-Rouge britan-

nique, ce pourcentage est plus du double en Suède, où la vente de vêtements de seconde main dans 274 boutiques représente un volume d'affaires considérable.

Au mois de juin, la Croix-Rouge suédoise a ouvert une boutique d'habits de créateurs de mode et d'époque dans le centre de Stockholm, dans le cadre de sa stratégie visant à vendre des vêtements à différentes couches de la population. Selon Martina Bozic, responsable du développement des activités commerciales de la Société nationale, les habits, les chaussures et les sacs à main de la boutique se sont arrachés dans les deux semaines suivant l'ouverture, rapportant plus de 28 000 dollars.

La Croix-Rouge colombienne, quant à elle, complète ses dons grâce aux revenus de la location d'ambulances, aux services de banque de sang, à ses centres de formation et à ses boutiques de cadeaux. Elle s'est aussi lancée dans le secteur de la construction, en obtenant l'année dernière un financement

du gouvernement pour bâtir des logements. Comme l'explique Walter Cotte, directeur exécutif de la Croix-Rouge colombienne, ce type de contrat est délicat car il risque de placer la Société nationale en concurrence avec des entreprises privées qui pourraient ne pas être en mesure ou ne pas souhaiter offrir des services pour le même prix.

La chose importante à retenir, estime Walter Cotte, est que tout produit ou service associé à la marque Croix-Rouge Croissant-Rouge suscitera des attentes élevées.

«Lorsque nous vendons un produit, nous devons veiller à ce qu'il soit de qualité et d'un prix compétitif, explique Walter Cotte. Nous sommes jugés à l'aune de critères commerciaux, ce qui ne va pas de soi, car nous sommes accoutumés à recevoir des dons et non à dégager des bénéfices.» ■

Claire Doole

Journaliste indépendante basée à Genève (Suisse).

Hospitalité et conscience sociale

Lorsque l'hôtel cinq étoiles Boma Nairobi a ouvert ses portes, en juin 2012, ce bâtiment moderne haut de gamme, aux façades vitrées, proposait aux hommes d'affaires et aux touristes toute une gamme de services : une piscine sur le toit, un spa et une salle de sport, ainsi que des plats gastronomiques du monde entier, des chambres toutes décorées dans un style différent et une grande salle de bal.

L'hôtel de 150 chambres, qui appartient à une chaîne en plein essor d'hôtels et de centres de conférence Boma dans tout le pays, fait partie de l'entreprise commerciale la plus ambitieuse à ce jour de la Croix-Rouge du Kenya.

«Notre domaine d'activité principal, c'est l'aide humanitaire — explique Abbas Gullet, secrétaire général de la Croix-Rouge du Kenya — mais l'hôtellerie est une activité purement commerciale, avec son conseil d'administration et sa direction, qui a engagé quelques-uns des meilleurs spécialistes du secteur en Afrique de l'Est.»

Contrairement aux services médicaux d'urgence E-Plus, l'activité hôtelière est strictement commerciale. Son unique fonction est de réaliser des bénéfices et d'offrir ainsi une source de fonds stable à la Croix-Rouge du Kenya.

Toujours à la différence de E-Plus, service relativement nouveau et qui n'a pas encore réalisé de bénéfices, les opérations hôtelières de la Société nationale sont déjà rentables. Le centre de conférences de la Croix-Rouge du Kenya et son hôtel trois étoiles Red Court, bâtis à Nairobi sur un terrain donné par le gouvernement, ont commencé à générer des bénéfices 18 mois après leur ouverture en 2007. Les recettes de

«Les hôtes de nos établissements peuvent manger, boire et dormir la conscience tranquille, sachant qu'ils soutiennent une bonne cause.»

Mugo Maringa, nouveau directeur général de la chaîne hôtelière Boma, propriété de la Croix-Rouge du Kenya

l'hôtel couvrent aujourd'hui quelque 6 % des frais de base de la Société nationale.

Le nouvel hôtel Boma, bâti lui aussi sur des terrains donnés à la Croix-Rouge du Kenya, a lui-même exigé de lourds emprunts. La société nationale est cependant confiante que les revenus vont fortement augmenter,

non seulement grâce au Red Court, qui a été réaménagé en hôtel quatre étoiles et rebaptisé Boma Inn, mais aussi grâce à son portefeuille immobilier en plein essor.

Dans le courant de cette année, le Boma Inn quatre étoiles à Eldoret, dans l'ouest du Kenya, ouvrira ses portes et il est prévu d'ajouter des chambres à un centre de conférences à Nyeri et de bâtir des hôtels dans d'autres villes, comme Kisumu, Malindi et Nakuru.

Le nouveau directeur général de la chaîne Boma, Mugo Maringa, qui a trente années d'expérience dans le secteur, assure que «l'hospitalité assortie d'une conscience sociale» est une combinaison gagnante. «Les hôtes de nos établissements peuvent manger, boire et dormir la conscience tranquille, sachant qu'ils soutiennent une bonne cause.»

📍 Le nouvel hôtel cinq étoiles Boma à Nairobi en juin 2012, alors que la construction touchait à sa fin. Photo: Claire Doole/FICR





Investir dans l'humanité

Au Burundi, le pouvoir du volontariat aide de nombreuses communautés à sortir de la pauvreté, de la dépendance vis-à-vis de l'assistance et de l'insécurité alimentaire.

LA PROVINCE DE BUBANZA, dans le nord-ouest du Burundi, fut l'une des zones les plus durement touchées par les violences ethniques de 1993 et par les années de guerre civile qui ont suivi. Sa proximité avec la forêt de Kibira, source de nourriture et cachette idéale pour les combattants, a valu à de nombreux habitants des épreuves qu'ils aimeraient oublier.

Pour Habonimana Floride, âgée de 30 ans, la vie à Bubanza pendant les années de combats se résume à «une douleur et un désespoir absolus».

Habonimana Floride est aujourd'hui volontaire de la Croix-Rouge au sein de l'unité locale de la province de Bubanza. Elle travaille avec 51 autres volontaires pour ramener un peu d'espoir et de sécurité alimentaire dans une région qui était jadis l'un des greniers à blé du Burundi. «Nous avons compris que nous ne pouvions pas continuer à nous lamenter en permanence de nos pertes, et qu'il fallait unir nos efforts pour peser davantage», explique-t-elle.

Avec l'aide du personnel de la Société nationale dans la province, elle a fondé une unité de la Croix-Rouge et a entrepris de planter du manioc sur des terres agricoles mises à disposition par l'un des employés. Le

📍 Nzinizirira Angeline (67 ans) étreint sa petite-fille Habineza Agnès devant leur nouvelle maison, construite par des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi car l'ancienne était sur le point de s'effondrer. Photo : Nancy Okwengu/FICR

«Qui eût cru que trois chèvres contribueraient à souder ainsi une communauté marquée par un sombre passé de divisions et par le fléau de la pauvreté ?»

Habonimana Floride, volontaire de la Croix-Rouge du Burundi

produit de la première récolte leur a permis d'acheter trois chèvres. «Qui eût cru que trois chèvres contribueraient à souder ainsi une communauté marquée par un sombre passé de divisions et par le fléau de la pauvreté ?», demande-t-elle.

Bientôt, le nombre de chèvres a passé de 3 à 19. Les responsables de la Société nationale, impressionnés par l'engagement et par les structures bénévoles mises en place par l'unité de Munanira, ont alors fait don de trois chèvres supplémentaires. «Ce geste nous a encouragés à lancer une initiative génératrice de revenus», explique Habonimana Floride.

Le groupe a alors loué des terres sur lesquelles il cultive maintenant des ananas à grande échelle. «Le fumier des chèvres est précieux pour nos cultures, ajoute-t-elle. Les sols ne sont pas très productifs à Bubanza, et pour avoir une bonne récolte, il faut de l'engrais.»

Grâce à la vente des ananas, les familles se nourrissent mieux, tandis que les retombées économiques de l'entreprise permettent aux parents de payer les frais de scolarité et le matériel scolaire, donc d'envoyer leurs enfants à l'école. «Nous sommes fiers, car nous

avons démarré avec trois chèvres et nous en avons maintenant 36», dit Evariste Shaban, vice-président de l'unité Croix-Rouge de Munanira, qui offre désormais des chèvres à d'autres unités Croix-Rouge.

Les fruits sont écoulés sur les marchés locaux. «Nous vendons plus de 500 ananas à 2500 francs Burundi pièce (1,7 dollar É.-U.), explique Evariste Shaban. Grâce à ces recettes, nous pouvons aider les personnes les plus vulnérables de notre communauté et améliorer les conditions de vie des volontaires de notre unité. Nous prévoyons aussi d'acheter davantage de chèvres, pour que chacun puisse avoir la sienne.»

Il reste beaucoup à faire, notamment pour solliciter de nouveaux dons de chèvres ou de vaches afin de fournir du lait pour les enfants et du fumier pour les fermes; mais l'espoir et la cohésion sociale grandissent avec les récoltes.

Le pays des mille collines

Sans doute s'agit-il de petits pas, mais ce sont autant de progrès économiques et sociaux importants pour des communautés qui luttent pour reprendre pied après avoir connu le conflit, la sécheresse et la pauvreté à long terme. Ces succès ne doivent rien au hasard.

En l'absence de tout financement international ou gouvernemental à grande échelle, la Croix-Rouge du Burundi et ses partenaires ont fait du volontariat local à assise communautaire une priorité absolue. La Société nationale compte désormais plus de 300 000 volontaires dans toutes les régions du pays et elle est reconnue à l'échelle internationale comme un pionnier du développement du volontariat comme moyen de renforcer la résilience communautaire.

C'est là une réussite remarquable pour une Société nationale qui, voici encore huit ans, ne comptait que quatre employés à l'échelle nationale et ne touchait guère de monde à l'échelon des «collines» ou communautés. Le Burundi, dit «pays des mille collines», compte quelque 2850 de ces collines, regroupant chacune quelque 2000 à 3000 habitants. Près de 98 % d'entre elles sont aujourd'hui dotées de groupes de volontaires de la Croix-Rouge du Burundi, comptant de 50 à 500 bénévoles, selon un rapport d'évaluation rédigé en 2011 par la FICR sur les efforts de la Société nationale visant le renforcement des capacités à l'échelon des sections.

«Cette évolution repose sur la conviction que la pauvreté et la vulnérabilité ne doivent pas empêcher des centaines de milliers de Burundais de s'organiser pour répondre aux besoins des personnes les plus fragiles», souligne le rapport.

Le Burundi a une riche tradition d'entraide entre voisins et de volontariat dans les communautés, mais pendant et après les années de conflit, la dépendance



à l'égard de l'assistance s'est développée dans le pays. «La Société nationale, perçue au départ comme «une ONG de plus» venue distribuer des secours, a réussi à se profiler comme une organisation qui catalyse et soutient l'action entreprise par la communauté, plutôt que comme un fournisseur de ressources extérieures», conclut le rapport.

Grâce à un financement d'amorçage de 300 000 francs suisses (320 000 dollars É.-U.) versé par le Fonds de renforcement des capacités de la FICR, la Société nationale s'est engagée à appliquer une démarche de type entrepreneurial sous l'égide de la Fédération. Au lieu de suivre un modèle directif, le projet tablait sur les traditions locales et sur la capacité de la communauté de s'approprier et de guider le processus.

Selon les auteurs du rapport, la difficulté consiste désormais à attirer le soutien financier nécessaire pour que ce réseau puisse se développer, tout en préservant durablement «la démarche d'autonomie locale et de mobilisation des ressources locales». En d'autres termes, est-il possible de gérer un financement extérieur sans porter atteinte à cet esprit communautaire d'initiative et d'entreprise ?

Tout sourire

À l'heure où tant les organisations humanitaires que les donateurs cherchent à concevoir et à soutenir des solutions à assise locale, le Burundi pourrait servir de modèle. Aujourd'hui, dans de nombreuses collines, certains volontaires — eux-mêmes naguère des personnes vulnérables — sont maintenant en mesure d'aider autrui.

«J'ai connu des temps difficiles, mais un rayon d'espoir pointe maintenant pour l'avenir», affirme Nge-rageze Judith, volontaire de la Croix-Rouge du Burundi qui a contribué, avec 21 autres femmes, à créer une ferme horticole pour générer un revenu.

Le groupe de volontaires a loué un terrain où il cultive des légumes. La récolte est divisée en deux : une partie pour leur consommation, la deuxième pour la vente. «Nous avons toujours des acheteurs, et quand la récolte est bonne nous pouvons gagner plus de 400 dollars, explique la volontaire. L'argent sert à acheter des semences et des engrais pour les saisons suivantes, et nous partageons les bénéfices restants.»

«Je peux maintenant aider ceux qui ne s'en sortent pas tout seuls, en particulier en les formant, explique-t-elle. C'est grâce aux nombreux cours de formation de la Croix-Rouge; ils m'ont donné la sécurité alimentaire, une nourriture saine et la force de travailler. C'est ainsi que ma famille est sortie de la misère.» ■

Nancy Okwengu

Déléguée communication de la FICR.

Supplément Web

Un réfugié sauve des vies

Comment des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi ont aidé Biriho Edward à trouver un foyer tout en aidant les autres : «Dans ce pays marqué par un lourd passé, fait de divisions, nous avons adopté les principes de la Croix-Rouge (...); ils nous unissent.»

www.redcross.int



En zone grise

La pratique qui consiste à payer pour des services militaires ou de sécurité est aussi ancienne que la guerre elle-même. De nos jours, le développement rapide et l'évolution du secteur des entreprises militaires et de sécurité privées lancent des défis de grande ampleur aux tenants du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire.

SEPTEMBRE 2007. Des employés de Blackwater Security Consulting — entreprise privée militaire et de sécurité basée aux États-Unis — fendent la foule qui se presse sur la place Nisour, au centre de Bagdad, pour ouvrir la voie à un convoi diplomatique du Département d'État des États-Unis, lorsque des tirs retentissent.

Les faits demeurent à ce jour controversés. Les gardes de Blackwater affirment qu'ils ont été attaqués et qu'ils ont répliqué en situation de légitime défense, tirant sur leurs assaillants. Des témoins prétendent que les hommes de Blackwater ont ouvert le feu sans provocation et continué à tirer alors que les civils cherchaient à s'enfuir.

Une chose est sûre : lorsque les armes se sont tues, on comptait parmi les civils 17 morts et au moins 20 blessés. La population irakienne était outrée et un fossé diplomatique s'était ouvert entre les États-Unis et le gouvernement irakien tout juste entré en fonctions.

L'épisode a marqué un tournant dans le débat sur le recours croissant aux entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) dans les conflits armés. L'affaire Blackwa-

ter — venue s'ajouter à l'implication de sous-traitants privés dans le scandale survenu en 2004 en Irak dans la prison d'Abou Ghraib, lorsque des prisonniers furent victimes de violences et d'actes de torture — a relancé le débat sur la sous-traitance des fonctions essentielles de la conduite de la guerre à des entreprises privées.

Les obstacles qui ont entravé par la suite les poursuites et les demandes de réparation des victimes ont aussi soulevé la question de savoir si la montée en puissance des EMSP n'allait pas créer une classe de personnel militaire, toujours plus nombreuse, échappant de facto aux règles de la guerre communément admises. Bon nombre d'experts restaient eux-mêmes sans réponse face à certaines questions fondamentales : quel est le statut des sous-traitants privés au regard du droit international humanitaire (DIH) ? Sont-ils des combattants, des civils, des mercenaires ou une catégorie nouvelle ? Quelles sont les règles régissant leur comportement ?

Au-dessus des lois ?

En 2008, 17 États ont signé une déclaration qui répond à cette question par un «non» sans ambiguïté : non, les entreprises privées ne sont pas au-dessus des lois ; elles n'opèrent pas dans un vide juridique.

Signée aujourd'hui par 42 États et par l'Union européenne, la déclaration (dite Document de Montreux) réaffirme que le DIH et le droit relatif aux droits de l'homme s'appliquent bien aux entreprises privées. Les États ont, quant à eux, l'obligation de faire respecter ce droit par leurs sous-traitants.

Sans légitimer le secteur des EMSP ni prendre position sur la question du recours à des entreprises privées, le Document de Montreux aborde des thèmes tels que le statut du personnel des EMSP au regard des Conventions de Genève de 1949 et les moyens de garantir la responsabilité individuelle en cas de manquement dans diverses juridictions.

Le document — aboutissement d'un projet conjoint du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse et du CICR — encourage aussi les États à adopter des règlements pour prévenir et poursuivre les abus et propose un catalogue de bonnes pratiques destiné à aider les gouvernements à mettre en œuvre ces obligations sur le terrain.

Tout le problème réside dans le retard de la réglementation par rapport au développement du secteur. Nombreux sont les États qui ne disposent toujours pas d'une législation, d'une réglementation ou de pratiques suffisantes pour superviser ce secteur en pleine mutation, qui a connu une croissance foudroyante au cours des dernières décennies et dont le volume d'affaires dépasserait aujourd'hui les 100 milliards de dollars.

Une croissance exponentielle

Quel est le rythme de cette croissance ? Après l'invasion et l'occupation de l'Irak par les États-Unis en 2003, on estime que plus de 100 000 sous-traitants privés ont

«Le génie de la sécurité privée est sorti de la lampe et les États le laissent pour l'instant largement agir à sa guise, pour le sanctionner ensuite quand il va trop loin, au lieu de fixer d'emblée les règles du jeu.»

Sarah Percy, de l'Université d'Oxford, dans un numéro à paraître de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* sur les entreprises privées, la violence et les conflits

été employés, dans des rôles allant de la surveillance des convois à l'appui logistique, en passant par le renseignement, les postes de contrôle et bien d'autres fonctions. C'est dix fois plus que lors de la précédente guerre en Irak. Pendant ce temps, le nombre d'employés en Afghanistan atteignait les 20 000.

À quoi est due cette croissance ? Dans les années précédant les attaques du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, l'armée américaine avait réduit ses effectifs. Les deux grandes guerres terrestres lancées en Afghanistan et en Irak ont poussé ses dirigeants à inverser la tendance. À l'époque, la tendance était à la privatisation des services publics, des prisons aux hôpitaux et aux écoles.

Le recours aux EMSP dépasse largement le cadre de l'armée. «Quand on parle des EMSP, la plupart des gens pensent à l'Irak et à l'Afghanistan», relève Faiza Patel, présidente et rapporteur du Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation des mercenaires. «Or, ces structures sont utilisées dans de nombreux domaines, par exemple pour assurer la sécurité dans les industries extractives, ou dans la lutte contre la drogue en Amérique latine.»

De fait, la grande majorité des activités menées dans ce secteur concernent des situations qui ne sont pas considérées comme des conflits armés, et qui de ce fait sortent du cadre du DIH, mais elles se déroulent souvent dans des zones instables, marquées par des crimes violents ou par des conflits civils, où enlèvements, assassinats et autres attaques figurent parmi les risques quotidiens de toute activité commerciale.

Étant donné la complexité du dossier, comment régler ce nouveau secteur en plein essor ? Qui veillera, dans des situations de conflit armé, à ce que ces acteurs respectent les normes du DIH ? Qui les poursuivra s'ils enfreignent ces règles ?

Les abus commis à Abou Ghraib illustrent bien ces difficultés. De nombreuses poursuites ont été intentées contre de simples soldats pour des chefs d'accusation divers liés aux violences infligées aux détenus, mais aucun des prestataires de services privés liés aux abus commis n'a été poursuivi pénalement. Dans certains cas, ils ont bénéficié d'une immunité de poursuites en vertu du droit irakien.

Des procédures civiles intentées par d'anciens détenus devant des tribunaux américains ont, dans

📍 Un agent de sécurité privé étranger en faction près du lieu d'un attentat à la bombe à Bagdad en octobre 2007.

Photo : REUTERS/Ceerwan Aziz, avec l'autorisation de www.alertnet.org

➡ Une femme, dont le mari a été tué lors d'une fusillade par des employés de l'entreprise américaine Blackwater, assiste avec sa fille à ses côtés à une réunion avec des procureurs et des enquêteurs américains à Bagdad en décembre 2008.

Photo : REUTERS/Atef Hassan, avec l'autorisation de www.alertnet.org



l'intervalle, été bloquées ou retardées, au motif que les sous-traitants devraient soit bénéficier de la même immunité de poursuites que les soldats en temps de combat, ou se voir accorder une «exemption pour actes commis sur le champ de bataille». Celle-ci permettrait de classer les affaires civiles, en partant du principe que les tribunaux ne devraient pas remettre en cause des décisions prises dans des établissements de détention dans le feu de l'action armée.

«Ces affaires sont en cours depuis des années, mais l'on n'a même pas commencé à les examiner sur le fond», indique Katherine Gallagher, juriste du Center for Constitutional Rights à New York, qui a intenté un procès à deux sous-traitants militaires au nom de 330 détenus irakiens emprisonnés à Abou Ghraib en 2004.

La difficulté de la réglementation

Quelle que soit l'NUMÉRO de ces affaires, nombreux sont les acteurs de terrain qui souhaitent avant tout éviter de nouveaux abus et faire toute la clarté sur les droits et les devoirs des sous-traitants privés, qui sont considérés comme des civils et protégés contre les attaques en vertu du DIH aussi longtemps qu'ils ne participent pas directement aux hostilités. (Il faut toutefois relever que cette protection, de même que le sens précis de la «participation aux hostilités», sont difficiles à définir en termes généraux, car ils dépendent du contexte et des circonstances.)

Il est crucial de bien préciser le statut et les obligations de ces sous-traitants car ils agissent souvent dans des situations très précaires. En Irak, de nombreux collaborateurs d'EMSP (dont Blackwater) ont été tués alors qu'ils effectuaient des tâches diverses (liées ou non à la sécurité) pour le compte du gouvernement des États-Unis.

Parallèlement, le statut de civils des entrepreneurs privés signifie qu'ils ne devraient pas, en cas de capture, être traités comme des prisonniers de guerre, et qu'ils ne jouiraient pas de la même immunité de pour-

suites pénales devant des juridictions civiles pour des actes commis dans le cadre d'opérations de combat.

Les tentatives des États d'accorder l'immunité, au regard de la législation nationale, aux entrepreneurs privés dans des conflits précis (cas fréquent pendant la guerre d'Irak en 2003), tout en bloquant les affaires civiles ou pénales au motif que les sous-traitants agissent de fait comme des soldats, montrent bien la nécessité d'éclaircir la situation.

Le Document de Montreux aide les États à trancher ces questions juridiques complexes, mais c'est maintenant aux États signataires d'assurer le suivi, explique Marie-Louise Tougas, conseillère juridique du CICR spécialisée dans l'interaction entre le DIH et les EMSP.

«Il faut désormais que les États respectent leurs obligations au regard du DIH dans ce domaine, explique-t-elle. Nous les aidons à concevoir les instruments permettant de mettre en œuvre les obligations citées dans le Document de Montreux : promulguer une législation nationale, mettre en place des mécanismes de supervision et instaurer des mesures de contrôle sur l'octroi de licences.»

Mise en œuvre volontaire

Les réformes législatives, toutefois, prennent du temps et il est probable que chaque pays suivra sa propre méthode. C'est pourquoi certaines initiatives sont menées hors du cadre législatif. Tel est le cas du «Code de conduite international des entreprises de sécurité privées», adopté récemment avec l'appui du gouvernement suisse et de nombreux acteurs du secteur, qui vise à créer un système au sein duquel les entreprises acceptent volontairement d'être supervisées par un groupe d'experts intersectoriel.

Les gouvernements, quant à eux, sont incités à tenir compte de la position des entreprises vis-à-vis de ce code lorsqu'ils attribuent des contrats dans le secteur de la sécurité. Le Royaume-Uni, où bon nombre des plus grandes entreprises privées de sécurité ont leur siège, a

Les employés des entreprises privées de sécurité ne sont pas tous des étrangers. Ici, un agent afghan contrôle des adolescents en quête d'emploi dans un poste avancé de l'armée des États-Unis dans l'est de l'Afghanistan en septembre 2011. Photo : REUTERS/Erik de Castro, avec l'autorisation de www.alertnet.org



déjà accepté de ne passer des contrats qu'avec des entreprises respectant le Code.

En août 2012, 464 entreprises de 60 pays avaient signé le Code, rédigé par des membres d'associations du secteur, des experts de la sécurité, des juristes, des gouvernements et des chefs d'entreprise.

Les partisans du Code affirment que ce type d'exigence — qui pourrait déterminer la survie d'une entreprise — est une incitation suffisante pour qu'elle préserve des normes élevées en matière de formation, qu'elle sélectionne avec soin ses employés et qu'elle adhère aux principes du DIH et des droits de l'homme.

C'est précisément sur ces principes qu'est fondé le Code, explique Anne-Marie Buzato, du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève, qui est à la pointe de ces efforts.

«Le recours à la force, par exemple, ne devrait pas excéder ce qui est strictement nécessaire; il devrait être proportionnel», expliquait-elle récemment à des experts réunis à l'Institut international de droit humanitaire à San Remo (Italie). «Les sous-traitants ne devraient pas employer d'armes à feu contre des personnes, sauf en cas de légitime défense ou pour défendre d'autres personnes contre une menace imminente de mort ou de blessures graves, ou pour prévenir un acte criminel particulièrement grave associé à un réel danger de mort.»

Certains experts sont sceptiques à l'égard de cette sorte d'«autorégulation» du secteur sur des questions essentielles de vie et de mort, et font valoir que certains des aspects essentiels de la mise en œuvre du Code restent en suspens. Pour Anne-Marie Buzato, cependant, il s'agit plutôt d'un modèle de «corégulation», puisque les instances chargées de réaliser des audits et de contrôler le respect du Code seraient composées d'experts représentant les gouvernements et la société civile.

Un appel à une nouvelle convention

Si le Code représente, pour certains, un pas positif pendant que des textes ou accords contraignants sont en voie d'élaboration, d'autres considèrent que ni le Code, ni une réglementation nationale ne permettront de régir les activités d'entreprises actives dans plusieurs pays, qui plus est souvent dans des lieux où toute enquête sur des allégations d'infraction serait pour le moins difficile. Un traité international contraignant serait donc indispensable selon eux.

Au sein des Nations Unies, le Groupe de travail sur l'utilisation des mercenaires rédige un projet de convention qui contraindrait les États à réglementer bien plus strictement toute exportation de services de sécurité. La convention limiterait la gamme d'activités pouvant être déléguée par les gouvernements à des sous-traitants privés, et exigerait des États signataires qu'ils adoptent des systèmes d'octroi de licence similaires à ceux qui régissent les exportations d'armes.

«Il s'agit de réglementer les exportations non seulement d'armes, mais aussi d'hommes et de femmes

«Laisser les entreprises militaires et de sécurité privées fonctionner [sans réglementation] dans des contextes imprévisibles, avec des armes très perfectionnées (...), c'est, selon moi, se soustraire à l'obligation élémentaire de diligence raisonnable.»

Faiza Patel, présidente et rapporteur du Groupe de travail des Nations Unies sur l'utilisation des mercenaires

armés», a déclaré la présidente du Groupe de travail, Faiza Patel, aux participants de la réunion de San Remo.

De nombreux pays, a-t-elle poursuivi, sont dotés de lois et de systèmes de licence très stricts pour les entreprises de sécurité nationales, tandis que les dispositions touchant les entreprises actives à l'étranger sont laxistes. «Laisser les EMSP fonctionner [sans réglementation] dans des contextes imprévisibles, avec des armes très perfectionnées et avec tous les risques que représente ce type d'opération en termes de droits de l'homme et de droit humanitaire, c'est, selon moi, se soustraire à l'obligation élémentaire de diligence raisonnable», a conclu Faiza Patel.

Force est pourtant de constater que les perspectives d'adoption d'un nouveau traité international ne sont pour l'instant guère favorables, faute d'un appui suffisant parmi les États clés, où sont basées un grand nombre d'EMSP.

Une cible mouvante

L'une des principales difficultés n'est autre que l'évolution rapide du secteur. Dans le numéro d'automne 2012 de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, consacré à l'impact des entreprises privées sur les conflits, Sarah Percy, de l'Université d'Oxford, montre que si le secteur des EMSP s'adapte rapidement aux nouveaux besoins du marché et de la politique, la mise au point d'une réglementation internationale est bien plus lente.

La «ruée vers l'or» des guerres en Irak et en Afghanistan retombée, le secteur s'est déjà adapté à de nouveaux marchés, à savoir la protection du commerce maritime contre la piraterie, la protection de l'acheminement de l'aide alimentaire, voire l'acheminement lui-même.

Pour Sarah Percy, les vues actuelles en matière de réglementation sont basées sur un modèle dépassé d'EMSP «mercenaires» ou prestataires de services dans un conflit armé international, comme en Irak. «De ce fait, explique-t-elle, les autorités réglementaires, à tous les échelons, sont souvent engluées dans de longues négociations, alors que l'objet de leur réglementation est en pleine mutation.»

«Le génie de la sécurité privée est sorti de la lampe — écrit Sarah Percy — et les États le laissent pour l'instant largement agir à sa guise, pour le sanctionner ensuite quand il va trop loin, au lieu de fixer d'emblée les règles du jeu.»

«Le débat sur le rôle approprié du secteur privé est sans doute ardu, et doit peut-être commencer à l'échelle nationale, mais c'est probablement la meilleure option pour réglementer un secteur dont l'évolution devancera toujours la capacité d'adaptation des autorités de réglementation.» ■

Malcolm Lucard

Rédacteur en chef de *Croix-Rouge, Croissant-Rouge*.



«La banque de semences a transformé ma vie comme celle des autres habitants du village, et j'en suis très heureuse», affirme Fati Hassane, qui préside un comité chargé de superviser cette banque dans un petit village proche de Tillabéry, dans le nord-ouest du Niger. «Auparavant, nous devions faire de longs trajets pour acheter du riz; à présent, nous en avons dans le village.» Photo : Mari Aftret/Croix-Rouge de Norvège

Dans un petit village proche de Tillabéry, dans le nord-ouest du Niger, Fati Hassane, âgée de 61 ans, vend des sacs de riz d'un kilogramme grâce à une nouvelle banque de semences créée par la Croix-Rouge nigérienne et la FICR. Fati Hassane, qui préside un comité chargé de superviser la banque de semences, a entre autres pour tâche de rationner le riz et les semences afin que tous puissent être servis, tout en maintenant les prix au plus bas. Pendant ce temps, au Honduras, dans les collines à 20 km du lointain hameau de montagne de Las Joyas, un jeune homme du nom de Wilmer déambule à dos de cheval sur un terrain abrupt, glissant et rocheux. Wilmer n'est pas un cavalier comme les autres. En 2010, il a perdu ses deux jambes et un bras en chutant d'un train de marchandises qui roulait vers les États-Unis. Grâce aux prothèses dont le CICR l'a équipé, Wilmer gagne un modeste revenu en travaillant dans la plantation de bananes et de café de sa famille. Deux exemples, parmi bien d'autres, de la manière dont le Mouvement aide des personnes et des communautés à recouvrer leur indépendance et à tenir bon face aux épreuves économiques, physiques ou naturelles.

Faire face à l'épreuve

«On peut surmonter n'importe quelle épreuve, à condition de progresser pas à pas», assure Wilmer, travailleur hondurien dans une plantation, que le CICR a équipé de deux jambes artificielles. «Même si je tombe — et je tombe souvent —, je persévère jusqu'à ce que je réussisse.» Après avoir traversé le Guatemala, Wilmer a chuté d'un train auquel il s'était agrippé à Tenosique, dans le sud du Mexique, pour tenter de gagner les États-Unis. Photo : Olivier Moeckli/CICR





🔗 Avec l'aide d'un don en espèces du Croissant-Rouge du Pakistan et de la FICR, Aziz Ullah a pu ouvrir une boutique où il répare les pneus crevés pour les habitants de son village de la province de Sind. La subvention faisait partie d'un projet visant à fournir des sources de revenus aux familles victimes des inondations de 2010. Photo : Usman Ghani/FICR



🔗 «Ils sont toujours là pour m'encourager, pour m'aider à aller de l'avant et à changer ma façon de voir la vie», explique Jackeline Erazo, une femme de 37 ans, au sujet des volontaires du programme Panica de la Croix-Rouge colombienne, qui touche des familles vulnérables à El Calvario, un quartier pauvre de Cali. «Ils me fournissent aussi des vivres et donnent des cours à mes enfants pour leur éviter de tomber dans la délinquance. Je me réjouis toujours de les voir : quand ils sont là, je me sens mieux protégée et moins seule.»

Photo : Rene Diaz Helkin/FICR

La question — que Sarah Bailey, agente humanitaire, s'est entendu poser en 2005 — montre combien la réflexion sur l'aide en argent liquide a évolué en quelques années : «Et si un bénéficiaire part en courant avec l'argent, doit-on lui courir après ?»

C'ÉTAIT EN 2005. Un agent de secours local m'a posé la question ci-dessus alors que nous nous apprêtions à distribuer 70 dollars à des personnes victimes de catastrophes et des combats à Kindu (République démocratique du Congo). Les dons en espèces faisaient partie d'une étude visant à établir si les victimes préféraient acheter des articles de ménage sur le marché local plutôt que de recevoir un ensemble standard d'articles courants. Toutes les personnes concernées, sans exception, ont choisi l'argent liquide, et la plupart ont acheté des objets que nous n'aurions jamais songé à leur proposer : des pièces détachées de bicyclette, des matelas ou des postes de radio pour suivre les élections.

Depuis des années, cette question n'a cessé de me hanter; elle nous avait fait rire à l'époque, mais elle symbolisait bien le scepticisme et la gêne ressentis par plusieurs membres de notre équipe au sujet de cette forme nouvelle d'assistance.

Aujourd'hui, les transferts d'argent liquide sont pleinement intégrés aux opérations de secours; partout, les preuves abondent que le procédé fonctionne bien lorsqu'il est correctement géré, ce qui s'explique par la nature humaine et par les lois de l'économie. Les organismes d'assistance sont naturellement enclins à fournir aux victimes des catastrophes les biens et les services dont ils ont besoin; mais si ces derniers sont disponibles sur le marché local, pourquoi ne pas distribuer de l'argent ? La population l'utilisera en fonction de ses propres priorités, du paiement des taxes scolaires jusqu'à l'achat des produits alimentaires qu'elle préfère. Pour les organismes d'assistance, les programmes d'aide en espèces réduisent les coûts et les problèmes logistiques liés au stockage et au transport de tentes, de riz et d'autres produits de base; les avantages potentiels sont évidents.

Simple et directe, la distribution d'argent demeure pourtant controversée, car elle remet en question les manières traditionnelles d'acheminer et d'organiser l'assistance humanitaire. Le pouvoir inhérent à l'argent liquide subvertit radicalement les notions de charité; alors même que la plupart des organismes d'assistance n'hésiteraient pas à distribuer massivement des vivres, la remise de grosses sommes d'argent à la population en période de crise soulève quantité de questions quant aux perspectives, aux conséquences et aux risques du procédé.

Une démarche (presque) nouvelle

L'argent liquide en tant que forme de secours n'est pas une idée neuve. On peut citer, entre autres exemples

Espèces en mains



historiques, Clara Barton, l'une des fondatrices de la Croix-Rouge américaine, qui organisa des secours en espèces pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871. De nombreux gouvernements offrent régulièrement de l'argent aux pauvres à des fins de protection sociale, mais aussi aux victimes des catastrophes. En 2005, le gouvernement pakistanais a distribué de l'argent liquide à 270 000 familles touchées par le séisme au Cachemire; il s'est aussi associé à la société de cartes de crédit Visa pour toucher près de 2 millions de familles victimes des inondations en 2010. Le gouvernement des États-Unis a remis 7 milliards de dollars aux victimes des ouragans Rita et Katrina pour couvrir leurs pertes et leurs dépenses.

Les programmes de transfert d'argent liquide sont cependant relativement nouveaux pour la plupart des agences humanitaires, des donateurs et des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La réaction au tsunami de 2004 dans l'océan Indien comprenait plusieurs petits projets de distribution d'argent plutôt que de vivres, ce qui a suscité des discussions de fond sur le procédé et ses risques : détournement de fonds, inflation, danger pour les personnes. D'aucuns craignaient que les victimes dépensent l'argent pour acheter des produits non essentiels, voire nuisibles, comme l'alcool ou le tabac, et que les femmes soient désavantagées si l'argent était géré par les hommes. Un donateur résumait ainsi les craintes d'échos négatifs dans les médias si une intervention de ce type tournait mal : «Je vois d'ici les grands titres : "Des organismes d'assistance jettent l'argent liquide par les fenêtres."»

Aucun signe de corruption accrue

Ces préoccupations sont légitimes, mais de nombreux projets pilotes, études et évaluations ont invariablement conclu depuis cette date que les risques associés



Élever la barre

Les organismes d'assistance mènent des analyses particulièrement approfondies pour justifier l'aide en espèces, tant pour eux-mêmes que pour les donateurs. Ils étudient les marchés, les préférences des victimes et les décisions des familles en temps de crise. Ces aspects cruciaux ne sont pas toujours étudiés pour d'autres formes d'assistance. Les interventions qui recourent à l'argent liquide ont aussi fait l'objet de contrôles intensifs sur la façon dont l'argent est dépensé et sur leurs conséquences. Bref, ces transferts sont étudiés de manière bien plus stricte que la plupart des méthodes traditionnelles d'assistance.

On pourrait voir là une discrimination «injuste», mais c'est une bonne chose. L'étude approfondie des transferts d'argent liquide pourrait élever la barre pour toutes les modalités d'aide humanitaire, aux stades de la planification, de la réalisation et du contrôle. Le simple fait que cette option existe encourage l'analyse de l'impact potentiel des divers modes d'intervention, plutôt que d'opter automatiquement pour des tentes ou des vivres.

Changer de mentalité

Même si l'assistance en nature reste la forme d'aide humanitaire de loin la plus répandue, les transferts d'argent liquide ont été pratiqués dans presque toutes les grandes opérations récentes de secours. La méthode va certainement continuer à gagner du terrain. Les organismes d'assistance devront donc se doter des compétences et des systèmes nécessaires pour envisager et apporter régulièrement, le cas échéant, une assistance de ce type, notamment pour mieux comprendre les marchés. Cela ne devrait pas être trop ardu, car ces organismes disposent des outils et de l'expérience nécessaires, et les sources d'information sur l'assistance en espèces et sur l'analyse des marchés ne manquent pas. L'essentiel réside sans doute dans un changement d'attitude : les fournisseurs d'assistance doivent apprendre à déléguer une partie de leur responsabilité aux victimes des catastrophes et des crises.

En moins de dix ans, les agents humanitaires sont passés de la phase de «test» de l'assistance en espèces à des activités touchant chaque année des centaines de milliers de personnes. Ils recourent même à des techniques nouvelles, comme les transferts par téléphone mobile en l'absence de réseau bancaire. Les programmes d'aide en espèces sont sans doute l'une des mutations les plus radicales, mais aussi les plus simples, qu'ait connues l'aide humanitaire depuis des décennies. Le changement est en marche; en l'occurrence, il faut s'en féliciter. ■

Sarah Bailey

Agente humanitaire chevronnée, experte des programmes de transfert d'argent en espèces.

à l'argent liquide sont différents, mais ne sont ni supérieurs, ni inférieurs à ceux de l'aide en nature.

En Somalie et en république de Tchétchénie (Fédération de Russie), des organisations ont constaté que l'argent liquide est plus sûr que l'aide alimentaire : distribué plus discrètement, il disparaît dans la poche du destinataire à peine remis. D'autre part, rien ne montre que l'argent suscite davantage la corruption, ni qu'il crée des obstacles insurmontables parce qu'il est particulièrement attrayant. (N'est-ce pas le propre de toute forme d'assistance ?)

Les craintes de voir les femmes désavantagées par cette forme d'assistance ne sont pas avérées, pas plus que les espoirs de voir leur autonomie renforcée; les rôles des femmes et des hommes sont profondément gravés dans les mœurs, et il est peu probable que l'argent liquide, à lui seul, modifie les attitudes.

Les personnes qui touchent de l'argent le dépensent en général de manière responsable. Le fait même que l'on ait pu craindre le contraire révèle des préjugés gênants dans le regard que portent les organismes d'assistance sur les personnes qu'elles secourent. Il y aura toujours un petit nombre de gens irresponsables; les catastrophes ne font pas disparaître les défauts universels de la nature humaine. Mais comment les agents humanitaires pourraient-ils conforter la dignité de personnes vulnérables s'ils ne les jugent pas capables de pourvoir à leurs propres besoins ?

D'innombrables interventions ont confirmé le principal atout de l'assistance en espèces : les victimes peuvent répondre à leurs propres besoins de manière plus souple et digne. L'aide en espèces évite aussi aux gens d'avoir à revendre des secours matériels pour acheter les biens indispensables.

☞ Aurenia Bandao (45 ans) a utilisé une subvention en espèces accordée par la FICR et par la Croix-Rouge philippine dans le cadre d'un programme de relèvement après un typhon pour acheter un nouveau stock de fil, qui lui a permis de produire et de gagner davantage. Photo : Afrhill Rances/FICR



Des soins en chemin

Le CICR et la Croix-Rouge mexicaine collaborent pour administrer des soins médicaux aux migrants d'Amérique centrale en route pour le nord : comment le Mouvement cherche à se porter à la rencontre des migrants là où ils sont le plus vulnérables.

JUAN CARLOS, UN JEUNE HONDURIEN à la chevelure noire, se repose ce matin-là en s'abritant du soleil sous un arbre. Il vient tout juste de traverser le Suchiate, large fleuve charriant une eau brune qui marque la frontière méridionale du Mexique, et s'accorde une pause près de la petite ville agricole de Tenosique. Après quatre nuits de marche à travers les collines et la jungle du Guatemala, il a maintenant une frontière de moins à franchir pour gagner les États-Unis, mais il est épuisé.

L'étape suivante de son périple est pour bientôt. Un train de marchandises débouchera sans prévenir sur la voie ferrée auprès de laquelle il se repose. Il entamera alors une course effrénée le long de la voie pour saisir une échelle en métal de l'un des wagons, se hisser à bord et poursuivre son voyage vers le nord.

Parviendra-t-il à se hisser sur le convoi ? C'est un souci, mais pour l'instant c'est autre chose qui le préoccupe : les semelles de ses chaussures, la mince couche de matière synthétique qui sépare la plante de ses pieds de la terre rocailleuse, montrent des signes d'usure. De grosses ampoules le font souffrir.

«Je me disais bien que ça arriverait, dit-il. J'essaie d'ignorer la douleur, de ne pas y penser.»

Lorsqu'un camion blanc apparaît et s'arrête le long de la voie ferrée, d'autres migrants, plus expérimentés, se lèvent rapidement et forment une file d'attente.

Besoins de base

Le camion est géré par la Croix-Rouge mexicaine, avec depuis peu la collaboration du CICR. C'est une unité sanitaire mobile équipée de matériel permettant de soigner les migrants en route pour les États-Unis.

La plupart des soins concernent des besoins élémentaires : panser des blessures causées par des chutes sur des rochers ou du fil de fer barbelé, infections intestinales causées par la consommation d'eau des cours d'eau ou des lacs, déshydratation et graves ampoules. Ces maux, cependant, risquent de ne pas être soignés car les migrants se cachent pendant leur voyage, et même des remèdes simples comme les pansements ou l'aspirine sont pour eux hors de portée. Arrivés à mi-chemin, des migrants comme Juan Carlos — qui a demandé de ne citer que son prénom pour préserver son anonymat — n'ont généralement plus que quelques pesos en poche, et encore.

Au mois d'avril, un rapport du Pew Hispanic Center a montré que le nombre de Mexicains cherchant

Un migrant cherche à monter sur un train en marche près de Tenosique (Mexique). Chaque année, des milliers de migrants illégaux qui cherchent à gagner les États-Unis sont blessés ou tués au cours de leur voyage à travers des jungles épaisses où règnent des gangs de trafiquants de drogue.

Photo : REUTERS/Daniel LeClair, avec l'autorisation de www.alertnet.org

à émigrer aux États-Unis était en baisse, en raison du ralentissement de l'économie états-unienne et d'une surveillance plus stricte de la frontière. Pourtant, les habitants de l'Amérique centrale continuent à tenter leur chance. Dans des pays comme le Honduras et le Guatemala, l'économie reste chancelante et la violence est partout. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis sur le nombre de migrants d'Amérique centrale traversant le Mexique, les services de la migration du pays ont déporté l'année dernière environ 40 000 d'entre eux.

Le nombre de refuges pour migrants financés par l'Église dans tout le pays et le long des itinéraires utilisés par les migrants est en hausse : ils sont désormais plus de 60 pour contribuer à subvenir aux besoins de nourriture, d'habits et de sécurité.

Juan Carlos a attendu son tour 20 minutes avant de pénétrer dans la remorque médicale. À son entrée, Oswaldo Bello Lovato, médecin de 25 ans, lui pose quelques questions élémentaires : son nom, son âge, son pays d'origine. Puis il lui demande comment il se sent.

«Regarde», lui dit Juan Carlos en enlevant ses chaussures pour montrer une série de plaies gonflées sur la plante de ses pieds. Ses chevilles sont enflées à cause de la chaleur et de la rétention d'eau.

«Depuis combien de temps tes pieds sont dans cet état ?», demande le médecin.

«Depuis hier», répond Juan Carlos.

Oswaldo Bello lui donne un tube de pommade contre les ampoules. «Applique la crème pendant au moins une semaine, même si les ampoules disparaissent. Autre chose ? demande le docteur. Comment te sens-tu aujourd'hui ? Mal de tête, fièvre ?»

Juan Carlos se plaint de maux de ventre, bien qu'il n'ait pas la diarrhée, pourtant courante parmi les migrants forcés de boire de l'eau contaminée.

Oswaldo Bello lui remet quelques comprimés antiparasitaires, au cas où ses douleurs s'aggravaient.

Une attention inattendue

Juan Carlos prend ses médicaments et sort de la remorque. Il applique la pommade, qui est fraîche et apaisante. Son humeur s'améliore déjà.

«Je vois leur état mental s'améliorer même après la plus élémentaire des consultations, explique Oswaldo Bello. Ils ne s'attendent pas à ce que quelqu'un soit disposé à leur accorder de l'attention.»

Ce matin-là, il verra une cinquantaine d'hommes comme Juan Carlos. Dans l'après-midi, le camion se déplacera vers un abri pour migrants, un peu plus loin sur la route, et d'autres patients se présenteront, femmes et hommes. Le médecin prescrira des médicaments contre les éruptions cutanées, contre la diarrhée, il distribuera des sparadraps, de l'aspirine et d'autres fébrifuges. Quelques migrants passeront dans une petite pièce à l'intérieur de la remorque pour y recevoir des piqûres d'antibiotiques. Oswaldo Bello posera des questions sur

«Il paraît qu'il y a un endroit où des hommes armés nous attendent pour nous voler. J'ai déjà été dévalisé au Guatemala, j'ai dû donner tout mon argent. Je ne sais pas ce qu'ils pourraient encore me prendre.»

Juan Carlos,
migrant hondurien

les maladies susceptibles de se manifester pendant le voyage : diabète, asthme et hypertension.

Une route périlleuse

Comme l'explique Maria Canchola, qui travaille pour le projet du CICR sur les migrations au Mexique, les besoins des migrants sont énormes. «En ce moment, nous nous consacrons aux soins des personnes qui pourraient être malades», dit-elle. Plus largement, il peut s'agir d'équiper de membres artificiels les migrants estropiés après être tombés d'un train. Cependant, si la mission du CICR au Mexique est axée sur les soins médicaux urgents, elle cherche aussi à répondre à d'autres conséquences humanitaires de la migration. Le groupe soutient une action coordonnée parmi les médecins légistes du Mexique et d'Amérique centrale afin d'identifier les restes humains découverts au Mexique, problème croissant à l'heure où la migration se fait toujours plus dangereuse.

Il ne s'agit plus seulement, en effet de tromper la vigilance des autorités mexicaines des migrations ou des gardes-frontières des États-Unis. Les migrants sont confrontés à des groupes criminels organisés qui peuvent les enlever et s'adresser aux membres de leur famille aux États-Unis pour exiger une rançon. En 2010, un massacre a eu lieu dans le nord du Mexique, près d'une zone que Juan Carlos pourrait avoir à traverser : 72 migrants d'Amérique centrale ont été assassinés, dans ce que l'on pense être une tentative d'enlèvement de masse qui a mal tourné. Ce type de drame est désormais courant au Mexique, et les corps restent souvent non identifiés.

«On m'a déjà tout pris»

La zone où est stationné le camion, pendant ce temps, semble calme. Bien que les migrants pénètrent au Mexique illégalement, le gouvernement soutient la mission de la Croix-Rouge mexicaine, qui consiste à répondre aux besoins de soins de santé de chacun, quel que soit son statut légal. Les responsables locaux des migrations ne sont pas autorisés à interpellier les migrants qui se présentent pour être soignés.

Après sa consultation, Juan Carlos bavarde avec des compagnons de route. En faisant route au nord il a rencontré d'autres migrants; en groupe, ils se sentent un peu moins vulnérables face à la menace des gangs qui leur volent leur argent, leurs téléphones portables et tout autre bien de valeur. L'inquiétude resurgit pourtant à l'heure d'évoquer la suite du voyage. «Là-bas, dit Juan Carlos en indiquant le nord, il paraît qu'il y a un endroit où des hommes armés nous attendent pour nous voler. J'ai déjà été dévalisé au Guatemala, j'ai dû donner tout mon argent. Je ne sais pas ce qu'ils pourraient encore me prendre.» ■

Monica Campbell

Journaliste indépendante basée à San Francisco (États-Unis). Cet article a été publié par Intercross, le blog du CICR à Washington, D.C. (<http://intercrossblog.icrc.org/>).

Supplément Web

Vous trouverez des liens et des récits sur la migration, y compris le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2012 — Migration forcée*, publié par la FICR, sur notre site Web, www.redcross.int.

La mémoire des tempêtes

Galveston, dans l'État du Texas, a connu la catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'histoire des États-Unis : l'ouragan de 1900, qui fit plus de 6000 morts. Aujourd'hui, cette ville bâtie sur une île continue à subir le passage des tempêtes. Après les ouragans Katrina et Ike, a-t-on oublié la reconstruction de Galveston ?



LE 12 SEPTEMBRE 2008, 108 ans et cinq jours après la «grande tempête» sans nom de 1900, l'île de Galveston, au large des côtes du Texas non loin de Houston, était frappée de plein fouet par l'ouragan Ike. La tempête de catégorie 2 (sur une échelle qui en compte 5, le degré 5 étant le plus violent), d'une largeur de 966 kilomètres, avait suivi à travers le golfe du Mexique une trajectoire pour ainsi dire identique à celle de 1900. Ike laissa 75 % des bâtiments et des rues de l'île sous plusieurs mètres d'une eau de mer brune et tumultueuse; les réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et d'égouts étaient totalement hors d'usage.

La situation était catastrophique. La ville de Galveston, la plus ancienne ville portuaire du Texas, était dévastée, physiquement et moralement; la vie économique s'arrêta net.

Pendant quelques jours, à Houston et dans les environs immédiats tout au moins, les nouvelles diffusées en boucle 24 heures sur 24 ne montrèrent que des images de l'île inondée, ses maisons en feu, ses constructions du bord de mer abattues dans les rues parmi des piles de morceaux de bois. Quelque 40 000 habitants évacués regardaient ces images dans des chambres de motel, dans des abris ou des résidences familiales sur le continent, cherchant une étincelle de vie, attendant qu'on leur dise quand ils seraient autorisés à regagner leurs habitations inondées pour commencer le nettoyage.

Non loin de là, sur la péninsule de Bolivar, qui accueille quelque 30 000 résidents à la belle saison, la quasi-totalité des bâtiments et des arbres étaient à terre, les ponts détruits, et le ferry assurant la liaison avec l'île de Galveston hors d'usage. Les petites communautés insulaires sises le long des canaux et des cours d'eau autour de la baie de Galveston, elles aussi, étaient inondées, bien des maisons détruites.

La catastrophe causée par l'ouragan Ike monopolisa l'attention du pays entier pendant quelques brèves journées, rappelant les souvenirs de l'ouragan Katrina qui s'était abattu sur la Nouvelle-Orléans et la côte du golfe du Mississippi trois ans plus tôt. Le président George W. Bush et les ex-présidents George H.W. Bush et Bill Clinton se rendirent sur l'île pour y constater les dégâts devant des caméras de télévision. L'attention des médias, pourtant, fut rapidement détournée vers un autre type de catastrophe : le 15 septembre, la banque Lehman Brothers s'effondrait, plaçant le système bancaire et d'investissement des États-Unis sous perfusion et plongeant l'économie nationale dans un état d'urgence prolongé.

Très vite, Galveston devint de l'histoire ancienne, laissée à elle-même pour se relever hors de la vue et des esprits de la grande majorité des citoyens des États-Unis. Les dégâts se chiffraient en milliards de dollars, assortis d'incertitudes quant à la survie des principaux employeurs de la ville et d'une querelle interne sur le



☞ Une photographie prise après la «grande tempête» de 1900, qui détruisit une grande partie de la ville de Galveston (Texas) et fit près de 6000 morts.

☞ Un habitant de Galveston contemple ce qui reste de la caravane dans laquelle il vivait après le passage de l'ouragan Ike en septembre 2008.

Photo : REUTERS/Carlos Barria, avec l'autorisation de www.alertnet.org

«[La Croix-Rouge] avait des accords pour utiliser 12 bâtiments de la ville où installer des abris. Le lendemain de la tempête, aucun d'entre eux n'était utilisable.»

Mari Berend, directrice exécutive de la section de la Croix-Rouge américaine du comté de Galveston

type de ville qu'elle était appelée à devenir une fois les eaux évacuées et la reconstruction en marche. Ce port de mer historique, riche en trésors architecturaux, siège d'un centre de recherche et de formation médicales de classe mondiale, a la réputation de savoir faire face à l'adversité avec pugnacité. Pour la deuxième fois en un peu plus d'un siècle, la ville allait devoir se reconstruire et se redéfinir.

La Croix-Rouge locale entre en action

Parmi les bâtiments inondés par les eaux de l'ouragan Ike figurait le siège de la section de la Croix-Rouge du comté de Galveston. Le personnel de la Croix-Rouge américaine y avait hâtivement empilé des objets sur les meubles, pensant trouver à son retour quelques centimètres d'eau stagnante — un phénomène qui n'est pas rare sur cette île barrière de faible élévation —, avant d'évacuer les lieux pour gagner Houston et y attendre le passage de la tempête.

Avant de quitter l'île, ils prêtèrent main-forte aux efforts d'évacuation, guidant les habitants de l'île vers des autobus qui les mèneraient dans des abris à San Antonio et à Houston. À leur retour, tout ce que contenait le bâtiment, y compris une lettre, conservée avec soin, de la fondatrice de la Croix-Rouge américaine, Clara Barton, était sous 1,20 m d'eau. La chaleur de cette fin d'été et l'humidité à l'intérieur de bâtiments fermés produisit une moisissure tenace qui détruisit le rez-de-chaussée de bien des bâtiments sur l'île, dont celui de la Croix-Rouge.

Sans se laisser décourager, la directrice exécutive de la branche de la Croix-Rouge, Mari Berend, qui était entrée en fonction six semaines plus tôt à peine, se mit à l'œuvre avec une équipe de quatre employés, une poignée de volontaires locaux et des centaines de volontaires de la région avoisinante et du pays entier, dont l'assistance fut la bienvenue. Ils distribuèrent des colis de vivres d'urgence, de l'eau, et entamèrent le travail pénible consistant à parcourir chaque rue de l'île pour chercher les survivants et pour évaluer les dégâts.

«[La Croix-Rouge] avait des accords pour utiliser 12 bâtiments de la ville où installer des abris, explique Mari Berend. Le lendemain de la tempête, aucun

d'entre eux n'était utilisable. Quelque 15 000 habitants de l'île n'avaient pas suivi les instructions du maire de l'époque, Lyda Ann Thomas, leur enjoignant d'évacuer les lieux, ou n'avaient pas pu quitter la ville, faute de moyens de transport. Les besoins d'abris étaient gigantesques.

Mari Berend et son personnel trouvèrent refuge dans un vieux bâtiment scolaire. En coopération avec la «Texas Task Force» (formée de volontaires de l'Armée du salut, de la Croix-Rouge et d'un groupe d'hommes de l'Église baptiste du sud), ils distribuèrent des vivres aux habitants de l'île bloqués sur place, grâce à 400 unités mobiles présentes dans toute la communauté.

Un abri sous tente fut érigé sur le terrain d'une école primaire au centre de Galveston. Administré par les autorités municipales, la section de la Croix-Rouge du comté et par la Croix-Rouge américaine, il accueillit bientôt plus de 800 personnes.

«Nous orientons les gens vers les services compétents tout en continuant à fournir nourriture et abri», explique Mari Berend, jusqu'au moment où le gouvernement fédéral déclara l'état d'urgence. Dès lors, l'Agence fédérale de gestion des situations de catastrophe prit le relais des secours et prépara la communauté à entamer le travail de reconstruction. Mari Berend consacre désormais son énergie à reconstituer son contingent de volontaires, qui a passé, explique-t-elle, de 447 à 39 volontaires formés et certifiés depuis le passage d'Ike, une chute qui s'explique par le dépeuplement brutal de l'île après la tempête.

Une page du passé

La Croix-Rouge américaine occupe une place importante dans l'histoire de Galveston, en raison de ses activités intensives de secours après la grande tempête de 1900, lorsque Clara Barton, âgée alors de 78 ans, fit le voyage de Washington, D.C., à Galveston pour y diriger la distribution des secours. Installée dans un entrepôt de quatre étages qui est toujours debout aujourd'hui, elle fut choquée par le spectacle de l'île martyrisée : plus de 6000 morts, des wagons entiers de



«La mer, sa fureur apaisée, s'était retirée. Les bâtiments les plus solides, chancelants, privés de toit, témoignaient de ce qu'avait été le visage d'une ville en plein essor.»

Clara Barton, fondatrice de la Croix-Rouge américaine

cadavres, immergés en mer, mais rejetés à terre par les flots, d'innombrables orphelins, femmes et hommes sans abri, et des quartiers résidentiels réduits à des tas de décombres. À ce jour, la «grande tempête» demeure la catastrophe naturelle la plus meurtrière de toute l'histoire des États-Unis.

Clara Barton écrivit : «La mer, sa fureur apaisée, s'était retirée. Les bâtiments les plus solides, chancelants et privés de toit, témoignaient du passé disparu d'une cité en plein essor.»

Grâce à Clara Barton, de généreux philanthropes dans tout le pays firent des dons importants, en argent et en matériel. Les femmes de Galveston, inspirées par son exemple, commencèrent à peser sur la formulation des politiques et sur les enjeux de santé publique. L'île avait perdu 12 000 habitants, soit 32 % de sa population, mais la ville remit rapidement en état son port en eau profonde et se lança dans l'un des projets de construction les plus réussis du pays. Le corps des ingénieurs de l'armée américaine suréleva chacun des bâtiments restés debout sur l'île, et le sol lui-même, en y injectant du sable, et érigea une digue en béton de 27 kilomètres afin de protéger l'île contre les tempêtes à venir. Cette reconstruction d'une ville presque entièrement anéantie tenait du miracle.

Reconstruire un avenir

Quarante mois après le passage d'Ike, l'île de Galveston a quelque peu récupéré, mais il reste beaucoup à faire. Les montagnes de débris qui jonchaient les rues de la ville ont disparu, évacuées camion après camion. Les propriétaires qui étaient assurés ont reconstruit leurs maisons ravagées par les eaux et les entreprises ont rouvert leurs portes. Les mouettes et les pélicans flottent au-dessus des terres dans la brise marine et les anciennes demeures de l'est de l'île, qui pour beaucoup d'entre elles ont survécu à la tempête de 1900, se dressent toujours tels des témoins des caprices du temps et de la force brutale de la nature.

La faculté de médecine de l'Université du Texas a été gravement endommagée par la tempête et a bien failli fermer ses portes après que plus de la moitié de ses employés furent remerciés. Elle a pourtant été sauvée au terme d'une lutte politique opposant le conseil des recteurs de l'établissement à un élu de Galveston, le député Craig Eiland qui, avec une détermination farouche, est parvenu à rétablir un financement public complet de l'institution et à garantir sa présence sur l'île à l'avenir.

En revanche, les moins fortunés parmi les habitants de l'île ne se sont pas aussi bien tirés d'affaire. Ike ayant fortement endommagé les quatre ensembles de logements subventionnés de la ville, les autorités ont décidé de les raser plutôt que de les reconstruire. Des milliers de travailleurs et de personnes âgées qui avaient évacué leur logement — des Noirs en majorité — se retrouvaient ainsi sans foyer. Bien que la ville ait reçu de l'État fédéral un financement plus que suffi-

📍 Cette carte montre le parcours de l'ouragan Ike et de bien d'autres tempêtes qui ont frappé les pays des Caraïbes et la côte du golfe du Mexique aux États-Unis.



➔ Des volontaires de la Croix-Rouge aident une habitante à s'installer dans un abri à Galveston en 2008. Photo : William Pitts/Croix-Rouge américaine



sant pour remplacer ces habitations, conformément aux directives de la loi de 1968 sur l'accès équitable au logement, les services du logement de Galveston et le conseil municipal n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les modalités de la reconstruction.

Le maire de Galveston, Joe Jaworski, ne cache pas sa frustration. «On sent flotter un sentiment de reproche, comme si les pauvres étaient coupables», relève-t-il. Certains habitants s'opposent à ce que les occupants de logements publics aient des droits particuliers : «Pourquoi eux auraient droit à une aide et pas moi ?»

Le climat politique, attisé par l'hostilité à l'égard du gouvernement, à l'échelon fédéral comme sur le plan local, joue aussi un rôle.

«C'est tout le débat entre le rôle de l'État fédéral et celui des pouvoirs locaux, explique Joe Jaworski. Les gens qui refusent la reconstruction de logements sociaux disent : "Washington n'a pas à nous dicter notre conduite", tandis que les partisans de la reconstruction rétorquent : "Les pauvres ont le droit de retrouver leur foyer comme tout le monde". Pendant ce temps, des centaines de personnes réparent leur maison avec l'argent fédéral, et ne s'en plaignent pas.»

L'enjeu est l'avenir de la ville : veut-elle devenir un lieu de villégiature dépendant du tourisme, avec un grand nombre de travailleurs pendulaires contraints par les prix du logement d'habiter sur le continent, ou demeurer ce qu'elle est depuis longtemps : une ville peuplée d'ouvriers, dont l'économie locale dépend des quais, du port, du centre médical et de sa main-d'œuvre active ?

On trouve encore, sur l'île entière, des maisons en ruines, à l'abandon; la ville n'a pas le personnel nécessaire pour en prendre possession et les démolir.

Cependant, le premier souci du maire est l'exode qui a suivi le passage de l'ouragan : Galveston compte désormais moins de 50 000 habitants et risque de perdre son statut de petite zone urbaine, déterminant pour le financement fédéral des transports et de l'éducation.

Joe Jaworski le reconnaît : «il y a dans la communauté un sentiment de déclin, de crainte que nous ne remonterons jamais la pente. Or, je veux voir la situation autrement : nous avons touché le fond, il est temps de changer les choses.»

Trevor Rigger, directeur des services en cas de catastrophe de la Croix-Rouge américaine, a passé trois semaines sur place après le passage d'Ike en 2008 pour aider à coordonner l'intervention d'urgence. Pour lui, Galveston est représentative d'un grand nombre de collectivités aux États-Unis qui ont subi une catastrophe naturelle.

«La question qui se pose, une fois que l'on a constaté les effets d'une catastrophe comme l'ouragan Ike, est de savoir que faire pour éviter pareil impact à l'avenir», affirme-t-il.

La Croix-Rouge américaine plaide pour des mesures de partenariat et de formation avec les entreprises locales, avec les églises, les écoles et les centres communautaires pour «développer la résilience». L'un des outils qu'elle a récemment conçus à cette fin s'appelle «Ready Rating», un service qui permet aux entreprises et aux organisations de mesurer leur degré de préparation en cas de catastrophe. Parmi les critères d'évaluation figure la question suivante : si votre entité a un siège central et s'il devait être détruit, comment feriez-vous pour fonctionner et pour atteindre vos collaborateurs ? La question est loin d'être théorique : elle est fondée sur l'expérience vécue dans des communautés comme Galveston.

Trevor Rigger considère que la clé, pour aider la population à remonter la pente, réside dans le soutien aux entreprises et aux organisations locales. «Nous avons constaté à quel point ce sont des centres de gravité, de capital social essentiels pour une communauté comme Galveston. Ce sont des ressources éprouvées. Notre tâche est de les aider à mettre en place des outils pour réagir ou pour se reconstruire.»

Cibler la pauvreté et la dégradation exige aussi du temps et de la volonté. Joe Jaworski regrette l'attitude qui prévalait avant le passage de l'ouragan à Galveston; on se satisfaisait trop facilement de voir les pauvres résider dans des ghettos. Il soutient aujourd'hui la construction de nouveaux quartiers où cohabiteraient les classes sociales, en répartissant les logements bon marché dans toute la ville.

«Je considère que nous devons tabler sur les atouts du site, le rendre abordable et élégant au point que les gens se demandent tous pourquoi ils n'habitent pas ici.» ■

Kathryn Eastburn

Écrivain basée dans le Colorado (États-Unis).

«La question qui se pose, une fois que l'on a constaté les effets d'une catastrophe comme l'ouragan Ike, est de savoir que faire pour éviter pareil impact à l'avenir.»

Trevor Rigger, directeur des services en cas de catastrophe de la Croix-Rouge américaine



Des naufrages oubliés

Lorsque le paquebot de croisière italien *Costa Concordia* a chaviré près des côtes italiennes en janvier 2012, faisant plus de 30 morts, les médias du monde entier ont relaté l'événement. Dans d'autres régions du monde, les catastrophes maritimes font bien plus de victimes, mais sont rarement évoquées.



LE SOLEIL ÉTAIT DÉJÀ COUCHÉ sur le canal du Mozambique lorsque le *Madjiriha* quitta le port de Moroni, aux Comores, avec 180 passagers et membres d'équipage, cap au sud vers l'île d'Anjouan, à une centaine de kilomètres au sud-est.

Le *Madjiriha* est l'un des nombreux bateaux qui relient entre elles les îles des Comores, un ensemble d'îles volcaniques dans l'océan Indien, entre le Mozambique et Madagascar. Une heure à peine après avoir appareillé, l'un des deux moteurs du navire tomba en panne, bientôt suivi par le second.

Pendant plusieurs heures, le bateau dériva tandis que l'équipage s'affairait pour faire repartir les moteurs. Le drame prit forme au fur et à mesure que le navire s'approchait de la côte et que la mer se creusait. Finale-



📍 La coque du *Madjiriha* tangue parmi les rochers au large de la côte sud-ouest de la Grande-Comore. Homologué pour 90 passagers, le bateau transportait près de 180 personnes lorsqu'il a chaviré, aux premières heures du 9 août 2011.

Photo : Croissant-Rouge comorien

📍 L'identification et le traitement des morts est une composante importante des mesures de réaction aux urgences maritimes. Sur cette image, un policier prend l'empreinte de la main d'une femme décédée dans un accident de ferry à Zanzibar (Tanzanie) en juillet 2012. Les sauveteurs, dont des membres de la Croix-Rouge de Tanzanie, sont intervenus après le naufrage par gros temps du navire surchargé. Photo : REUTERS/Thomas Mukoya, avec l'autorisation de www.alertnet.org

ment, vers 3 heures du matin ce 9 août 2011, le bateau vint heurter les rochers bordant la côte sud-ouest de la Grande-Comore; l'embarcation, surchargée, se renversa.

L'alerte lancée, les habitants du village côtier le plus proche se précipitèrent sur les lieux. Des volontaires du Croissant-Rouge comorien furent bientôt sur place pour venir en aide aux victimes, aux côtés de responsables militaires et civils.

L'épave, cependant, était difficile d'accès. Chavirant parmi les rochers et les vagues massives, le bateau s'était retourné en un endroit de la côte particulièrement inaccessible. Tout au long de la matinée et de la journée, les volontaires du Croissant-Rouge se sont joints aux embarcations civiles et gouvernementales pour chercher des survivants dans les eaux agitées, recueillir les corps et ramener à terre les victimes.

Tandis que les bateaux de sauvetage faisaient la navette à partir d'une plage voisine du village du bord de mer, d'autres volontaires du Croissant-Rouge soignaient les blessés et confortaient les rescapés qui avaient perdu des proches. Ils transportaient aussi les cadavres sur des brancards recouverts de draps et commençaient à s'occuper des morts conformément aux coutumes locales.

Les centres de santé locaux furent les premiers à accueillir les blessés, tandis que la communauté tout entière, avec l'appui des volontaires du Croissant-Rouge comorien, s'efforçait d'apporter son aide avant que les patients, traumatisés et en état de choc, soient transférés à El-Maarouf, le principal hôpital de la capitale, Moroni.

Au coucher du soleil le 9 août, le bilan officiel du naufrage s'élevait à 56 morts, dont neuf corps non identifiés, plus 48 disparus. De nombreux enfants figuraient parmi les victimes. Grâce à toutes les personnes intervenues, 76 passagers avaient survécu, mais certains étaient gravement blessés.

Des structures débordées

En dépit des efforts héroïques des sauveteurs, la catastrophe révéla vite des faiblesses dans la capacité des îles de faire face à un afflux massif de victimes. L'hôpital de Moroni, par exemple, fut vite débordé. Certains patients choisirent tout simplement de rentrer chez eux. «Étant donné l'affluence et la situation de panique parmi les médecins et le personnel paramédical, j'ai préféré rentrer chez moi pour me reposer», explique l'un des survivants, blessé à la colonne vertébrale.

Dans les jours suivants, lorsqu'il apparut clairement que l'on ne trouverait plus de survivants, les volontaires du Croissant-Rouge comorien se consacrèrent entièrement au soutien psychologique, émotionnel et matériel des victimes. Ils s'efforcèrent de rétablir les liens entre les victimes et leur famille, d'identifier les dépouilles et assistèrent aux funérailles, tout en dispensant une thérapie psychosociale aux blessés et aux parents des victimes.

À ce jour, les cicatrices des événements d'août 2011 sont encore douloureuses. «Je revis régulièrement ce drame, et je pense à mes deux enfants, âgés de trois ans et demi et d'un an et demi», explique Ibrahim Drolu, un survivant qui a eu le sentiment que les victimes avaient reçu une assistance très limitée. «Je m'interroge : que serait-il advenu d'eux si j'avais été parmi les victimes ?

«Nous sommes tous blessés moralement, et nous sommes vraiment déçus que le gouvernement n'ait pas pris soin de nous», ajoute-t-il. Comme bien d'autres victimes, il souhaiterait que les responsables de l'accident aient à répondre de leurs actes.

«Toute ma vie a été bouleversée», dit Fatima Yousouf, la veuve de l'une des victimes. Elle revit le drame tous les jours ou presque, en voyant ses cinq enfants, âgés de 3 à 12 ans, grandir sans père et sans soutien de famille. «Je ne travaille pas; comment pourrais-je m'occuper de mes enfants si je travaillais ?»

Un cimetière marin

Malheureusement, la tragédie du *Madjiriha* est loin d'être un fait isolé dans les eaux qui séparent les îles des Comores des autres pays de l'océan Indien.

Le bras de mer qui sépare les îles d'Anjouan et de Mayotte — qui demeure un territoire français — est devenu un cimetière marin pour des centaines de





Manque d'attention

Aux Comores, les critiques et les groupes de victimes dénoncent le manque d'attention de la part des services chargés de superviser les activités portuaires, ainsi que des armateurs, des capitaines, des équipages et même des responsables de la sécurité civile.

L'un des problèmes chroniques est la surcharge systématique des navires. Le *Madjiriha* était autorisé à transporter 90 passagers, or il a appareillé avec 180 personnes à bord. Les médias locaux ont aussi signalé que le bateau avait connu des problèmes techniques de moteurs quelques jours plus tôt.

Quelques jours après le naufrage du *Madjiriha*, une commission nationale fut créée par le ministère des Transports avec pour mandat «de faire respecter les règles et les lois en vigueur avec la plus grande rigueur».

Des contrôles réguliers et sans préavis semblent être effectués, et des vérifications mécaniques et de sécurité sont réalisées avant chaque trajet. De nombreuses personnes se demandent si ces mesures resteront en place une fois que l'attention de la population locale s'estompera, mais il semble que pour l'instant, les mesures d'application des lois aient changé après la catastrophe et que le trafic non réglementé des navires entre les îles ait diminué.

De nouvelles règles imposent maintenant aux équipages d'avoir des systèmes permettant de distribuer des gilets de sauvetage aux passagers en cas d'urgence. Les autorités ont aussi pris des mesures pour améliorer les informations météorologiques et pour prohiber les services de ferries non autorisés. Un système de gardes-côtes a aussi été mis en place. L'État a créé une direction de la protection civile; 120 jeunes ont été recrutés et vont être formés pour devenir pompiers.

Le Croissant-Rouge comorien a réfléchi aux moyens de mieux se préparer aux situations d'urgence maritimes à l'avenir, qui comprennent la préparation d'unités d'intervention et la formation de sauveteurs spécialisés dans les activités en mer, lesquels devront aussi être équipés de matériel approprié. La Société nationale doit aussi renforcer ses mesures d'appui psychosocial et matériel pour compenser les carences de services publics.

Dans l'intervalle, un an après la tragédie, la coque du *Madjiriha* surnage toujours dans la houle à quelques mètres des côtes. Quelques jours après le naufrage, un remorqueur a essayé de la retourner afin de libérer les corps demeurés à l'intérieur. La tentative a échoué et les dépouilles humaines sont probablement toujours prisonnières de l'épave, un rappel de plus, pour les parents et les victimes, d'un problème douloureux qui reste sans réponse satisfaisante. ■

Ramoulati Ben Ali

Chargé de communication du Croissant-Rouge comorien.

personnes chaque année, dont bon nombre tentent d'immigrer sur le territoire français.

En 2004, le ferry *San-Son* a coulé avec 120 passagers; une seule personne — une femme — a survécu. En 2006, un autre bateau, le *Al Mubarak*, a sombré, faisant 20 morts et 33 disparus, suivi par le *Niyaiti Soifa*, avec 60 morts et seulement 10 survivants, sauvés par des pêcheurs.

Un autre navire, l'*Ile d'Anjouan*, a coulé en 2009 au large de la Tanzanie, avec à son bord 47 passagers et 29 membres d'équipage, plus du bétail et du fret. Fort heureusement, 75 personnes furent sauvées par un cargo allemand, qui avait capté un appel de détresse alors qu'il voguait vers Zanzibar.

Les Comores ne sont pas le seul pays de la région confronté à ce problème. En juillet de cette année, la Croix-Rouge de Tanzanie fut parmi les premières à réagir à l'accident d'un ferry de passagers près de l'île de Chumbe, à Zanzibar. Le *MV Skagit*, homologué pour transporter 250 personnes, avait chaviré alors qu'il reliait Dar-es-Salaam à Zanzibar. Si l'on en croit des sources locales, le ferry transportait plus de 280 passagers. «De grosses vagues ont déstabilisé le bateau, a déclaré l'un des survivants. Les passagers ont paniqué en se ruant vers les gilets de sauvetage.»

Kibar Takawal, responsable des interventions en cas de catastrophe pour la Croix-Rouge de Tanzanie, explique que la Société nationale a installé un poste d'urgence dans le port de Zanzibar pour dispenser des premiers secours et donner des informations aux familles. Ce jour-là, 146 personnes ont été tirées de l'eau par les sauveteurs.

Ces deux derniers cas suggèrent que des vies pourraient être sauvées si des systèmes étaient en place pour atteindre les personnes en détresse avant qu'il ne soit trop tard. L'autre partie de l'équation est ce qui se passe avant que ces ferries ne quittent le port.

☞ Tandis que certains volontaires du Croissant-Rouge comorien se joignent aux équipages de bateaux pour chercher des survivants, d'autres s'activent sur la plage pour transporter les victimes dans des centres de soins ou des morgues de fortune. Photo : Saïd Abdou/Croissant-Rouge comorien

«Je revis régulièrement ce drame, et je pense à mes deux enfants, âgés de trois ans et demi et d'un an et demi. Je m'interroge : que serait-il advenu d'eux si j'avais été parmi les victimes ?»

Ibrahim Drolo, survivant du naufrage du ferry au large de la Grande-Comore, le 9 août 2011

PUBLICATIONS

Rapport sur les catastrophes dans le monde 2012 FICR, 2012

Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde* de cette année élargit et précise le débat sur les causes complexes des migrations forcées ainsi que sur les conséquences et les effets divers, tant pour les populations touchées que pour les acteurs humanitaires. Le rapport appelle l'attention sur les besoins de santé divers des migrants forcés, en soulignant l'importance de renforcer les normes professionnelles et d'intégrer les soins aux personnes déplacées. Disponible en anglais; résumés en arabe, espagnol et français.

Enfants-soldats et autres enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés CICR, 2012

Cette brochure actualisée fournit des informations détaillées sur le problème des enfants-soldats et présente les mesures qui devraient être prises pour empêcher leur recrutement, les protéger et les aider à reconstruire leur vie après la démobilisation.

Disponible en anglais, espagnol (1^{re} édition) et français.

Health care in danger: the responsibilities of health-care personnel working in armed conflicts and other emergencies CICR, 2012

Ce document, rédigé en termes simples et destiné aux personnels de santé, définit leurs droits et leurs responsabilités en période de conflit et dans d'autres situations de violence. Il explique comment les responsabilités et les droits du personnel de santé peuvent être déduits des textes de droit international humanitaire, du droit relatif aux droits de l'homme

et des principes de déontologie médicale.

Disponible en anglais (version française à paraître).

Guide à l'usage des parlementaires sur le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge FICR, 2012

Ce guide a pour but de familiariser les parlementaires avec le Mouvement, et notamment avec le rôle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde. Une Société nationale se distingue par un certain nombre de caractéristiques des organisations non gouvernementales, des institutions des Nations Unies ou d'autres organismes de la société civile, mais les parlementaires ne sont pas toujours conscients de ces différences. L'ouvrage vise à faire mieux connaître et comprendre le Mouvement, afin de renforcer encore les relations solides et précieuses qui existent déjà entre les parlementaires et les Sociétés nationales, en leur qualité d'auxiliaires des pouvoirs publics. Disponible en anglais, espagnol, français et russe.

Contingency Planning Guide FICR, 2012

Ce guide, dont c'est la deuxième édition, est destiné aux praticiens, aux volontaires et aux employés des Sociétés nationales dans le monde entier qui souhaitent tirer parti de l'expérience collective acquise par leurs collègues. Il a pour objet de préparer une organisation à réagir efficacement à une situation d'urgence et à ses conséquences potentielles en termes humanitaires. Disponible en anglais.

Mini-EDH : L'essentiel du droit humanitaire CICR, 2012

Ce dossier pédagogique vise à sensibiliser le jeune public aux

principes et aux règles essentielles du droit international humanitaire (DIH). Il consiste en cinq activités pédagogiques séquentielles, d'une durée de 45 minutes, qui peuvent être utilisées dans un cadre scolaire ou non scolaire pour des jeunes ou autres groupes intéressés. Disponible en anglais et en français. CHF 7.

Rapport annuel 2011 FICR, 2012

La Fédération internationale passe en revue ses activités dans le monde entier au cours de l'année écoulée. Le rapport évoque les principales opérations et activités de développement et présente aussi les résultats financiers de l'exercice. Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Strategic planning guidelines for National Societies FICR, 2011

Ce guide propose un tour d'horizon des aspects essentiels de la planification stratégique dans une Société nationale, sur la base des bonnes pratiques et des expériences acquises dans le monde entier. C'est une introduction qui répond à certaines des questions clés que peut se poser un responsable qui s'engage dans l'exercice de la planification stratégique. Disponible en anglais.

Rapid Mobil Phone-based (RAMP) survey toolkit FICR, 2012

Cette «boîte à outils» décrit la manière de concevoir et de réaliser des enquêtes rapides par téléphone mobile. Il s'agit d'une méthode d'enquête facile d'emploi, rapide et peu coûteuse qui permet aux volontaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge de collecter rapidement des informations au moyen de téléphones mobiles disponibles localement et peu coûteux et de produire un rapport final en quelques jours après que le questionnaire final a été rempli. Disponible en anglais; version française à paraître en 2013.

VIDÉOS

Health Care in Danger: what is it and why is it important? CICR, 2012

Le directeur général du CICR, Yves Daccord, donne son point de vue personnel durant la visite d'une exposition de photos sur ce thème lors des Jeux olympiques de Londres. Les images de Tom Stoddart montrent les dangers qui menacent le personnel de santé et les patients dans les zones de guerre.

Durée : 3 minutes 44 secondes. Disponible en anglais.

Into the light FICR

On estime à 500 000 le nombre de séropositifs parmi les personnes qui consomment des drogues par injection dans la région Asie-Pacifique. Dans de nombreux pays, les lois répressives alimentent la transmission du VIH en refusant aux consommateurs de drogues l'accès aux services de santé et aux services sociaux. Ce film livre une série de portraits personnels qui illustrent l'effet des activités menées par la Croix-Rouge au Cambodge et au Vietnam pour combattre les conséquences du VIH.

Durée : 10 minutes. Disponible en anglais en ligne à l'adresse <http://vimeo.com/ifrc/into-the-light>

TED^{RC} : Multiplier le pouvoir de l'humanité CICR, 2012

Le premier événement TED^X organisé par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est déroulé le 27 novembre 2011. Plus de 550 personnes se sont réunies à Genève (Suisse) pour écouter les orateurs parler de la multiplication du pouvoir de l'humanité et de la réponse aux défis humanitaires de demain. Durée : 18 minutes. Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.



L'élevage de serpents de la Croix-Rouge thaïlandaise a été inauguré en 1923 par la reine Savang Vadhana, qui présidait à l'époque la Société nationale. Les serpents sont élevés pour un institut, administré lui aussi par la Croix-Rouge thaïlandaise, qui produit des antidotes pour les victimes de morsure et qui mène aussi des recherches sur les vaccins.

Voir en page 6 de ce numéro et www.redcross.int.